

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927

NUMÉRO **368** JUIN 2024

PORTRAIT
Guillaume Ducrocq ou
la renaissance par le sport
Page 18



FONDATION
Professeur Olivier Langeron,
un nouveau président pour le Comité
scientifique de la Fondation
Page 22



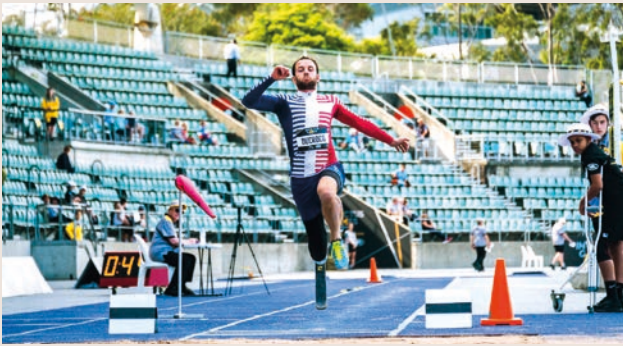
SOMMAIRE

Actualité

- 6** Les Gueules Cassées étaient présents...
- 8** Concert 2024 des Gueules Cassées par l'Orchestre et Chœur de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris
- 11** Le printemps des Gueules Cassées
- 14** Le musée de l'Armée et les Gueules Cassées poursuivent leur partenariat
- 15** Anniversaire de la création des pensions militaires d'invalidité

Portrait

- 18** Guillaume Ducrocq ou la renaissance par le sport



21 Fondation

Lancement de la Maison des Académies de Santé

Professeur Olivier Langeron, un nouveau président pour le Comité scientifique de la Fondation

Inspirations

- 33** Des nouvelles... en vers... de nos domaines

Découverte

- 26** Des pompiers au secours des pompiers...



30 Entre les lignes

Reportage

- 34** Le Foyer des Invalides
« Aux cœurs et aux corps »

38 Vie associative

L'agenda et les soutiens

- 42** Délégations

- 49** Réunions régionales

53 Culture

56 Carnet

Droit à réparation

- 60** Les congés liés à l'état de santé des militaires

64 À savoir

68 Organisation

Notre mission continue

Chers camarades et amis,

Cette année notre Association tiendra son Assemblée générale en notre domaine des Gueules Cassées au Coudon entre le 18 et le 20 juin pour vous présenter le rapport moral, le rapport d'activité et financier, et les membres à jour de leur cotisation pourront voter.

J'écris « pourrons » voter mais je pense « devraient » voter. Le taux anormalement élevé d'abstention aux élections de l'an dernier est dommageable à la vie démocratique de notre Association, remettant en cause les bases de son fonctionnement. Comme le règlement annuel de la cotisation, obligatoire par la loi, l'exercice du droit de vote est le geste marquant de l'adhésion aux valeurs de notre Association et du respect vis-à-vis de ses acteurs. Il nous faut faire vivre toujours mieux notre Association, convaincus de son utilité et de son efficacité, car l'engagement associatif est une promesse faite aux autres comme à soi-même.

Permettez-moi tout d'abord de saluer le courage et la détermination de nos blessés. Leur force et leur résilience sont une source d'inspiration. Leur parcours est un rappel poignant de l'importance de soutenir ces héros, non seulement dans leur rétablissement physique, mais aussi dans leur guérison émotionnelle et spirituelle.

Tous ceux qui pratiquent, ne serait-ce qu'un peu, les Gueules Cassées connaissent leur devise : « Sourire quand même ». Ce sourire retrouvé, porteur d'espoir, c'est en grande partie au corps médical que nos blessés le doivent.

Il nous est donc apparu comme une sorte d'évidence, qu'un devoir de réciprocité existait entre notre Union et le monde de la santé. Voilà pourquoi, entre autres initiatives, nous avons décidé l'an dernier, de devenir le mécène phare de l'Orchestre et Chœur de l'AP-HP (l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris), dont la devise, « Chanter, jouer ensemble... comme on soigne ensemble », a agréablement résonné à nos oreilles comme une sorte de complément idéal à notre propre devise.



L'Orchestre et Chœur de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris se compose d'un orchestre symphonique d'instrumentistes amateurs, encadrés par des professionnels sous la direction d'Olivier Grangean, d'un grand chœur encadré par une cheffe de chœur professionnelle, Marie-Clotilde Matrot, ainsi que de deux ensembles, l'un instrumental et l'autre vocal, qui interviennent avant tout dans les hôpitaux pour les patients, leur famille et leurs amis.

Au sein de cette institution exemplaire, plus d'une centaine de femmes et d'hommes, tous bénévoles, se réunissent chaque semaine pour leurs répétitions. C'est sous la houlette de la présidente de l'association Christiane Moussy qu'un concert institutionnel sera donné tous les ans au profit de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête. L'an dernier il a eu lieu le 14 juin en la cathédrale Saint-Louis des Invalides et cette année nous avons rassemblé nos blessés, nos partenaires et nos amis le 20 mars, toujours aux Invalides, sous l'appellation « Le printemps des Gueules Cassées ». Nous pouvons nous honorer d'avoir obtenu pour ces deux manifestations culturelles, le « haut patronage du président de la République ».

Le lendemain à l'occasion du cocktail de printemps en notre siège, Madame la ministre Patricia Mirallès nous a adressé une allocution dont je vous rapporte l'essentiel :

« C'est à ce titre que je tiens à saluer une fois de plus l'engagement déterminant de l'UBFT dans trois des principaux chantiers du ministère, le CNSD et le village des blessés à Fontainebleau, le déploiement et la montée en puissance des maisons ATHOS avec la maison ATHOS de Toulon, qui est très attendue par les blessés comme par moi, et enfin l'œuvre du Bleuet sur laquelle nous travaillons et nous grandissons en bonne intelligence, main dans la main.

Je veux redire à quel point les blessés sont reconnaissants de ce que l'UBFT fait pour eux. Il n'y a pas un blessé qui, lorsqu'il est accompagné par vos soins, ceux du général Dodane que je salue et de Madame Vittu que je salue aussi, ne tarisse d'éloges.

L'UBFT est devenue un partenaire, que l'honnêteté me fait qualifier d'institutionnel dans le sens le plus noble du terme, je veux dire par-là que l'UBFT est aujourd'hui un interlocuteur principal ou particulier du ministère, un interlocuteur de confiance dont je sais pouvoir compter sur la fiabilité et la pérennité de l'engagement. J'ai besoin de vous, vous l'aurez compris, l'action au service du monde combattant ne pourrait pas se faire sans le ministère ni sans l'UBFT ensemble. Je n'oublie pas la première fois que je vous ai rendu visite. Ici vous m'avez dit et nous l'espérons évidemment que les Gueules Cassées d'avant ne sont plus les Gueules Cassées d'aujourd'hui et, pourtant,

vous avez vite compris, vous et tous les membres de l'UBFT, que les Gueules Cassées d'aujourd'hui sont les blessés psychiques. Donc pour ça je veux vous remercier d'avoir eu cette grandeur d'esprit pour que votre Association continue et perdure.

Prendre soin des militaires blessés c'est la mission que m'a confiée le président de la République, elle lui tient à cœur. J'ai pu constater que des journalistes parlaient de tel ou tel ministère mais jamais on a parlé des anciens combattants et encore moins de la mémoire, je vous le dis, ça m'a mis en colère parce que quand même ce ministère que nous avons hérité d'André Maginot qui était le ministère des pensions, celui de la solidarité, celui du social pour nos militaires n'avait pas l'air d'intéresser nos journalistes. Alors je vais vous dire que vous allez pouvoir compter sur moi pour le faire vivre pour le faire encore grandir et pour qu'il soit à la hauteur de ce que vous êtes. »

Chers amis, la mission continue. Notre mission continue. Alors continuons à nous emparer des opportunités, continuons à porter nos engagements avec passion. C'est cette passion qui fait taire les cyniques, qui nous emporte plus loin et qui nous rend fiers.

Je vous souhaite à tous une belle saison estivale, emplie de joie, de partage et d'espoir.

Merci à chacun d'entre vous pour tout ce que vous apportez à notre communauté.

Patrick Remm
Président de l'UBFT
Les « Gueules Cassées »



Lettre ouverte du président de l'UBFT à l'occasion du départ de notre camarade Guy Delplace du Conseil d'administration

Cher Guy,

Tu es né le 30 juillet 1933 à Étain, dans le département de la Meuse. Une fois ta scolarité achevée, tu suivras une formation de serrurier en apprentissage. C'est alors que le démon des grandeurs et servitudes de la vie militaire te saisit, pour ne plus te lâcher avant longtemps. En effet, dès l'âge de dix-huit ans, tu t'engages, en 1951, comme volontaire dans la Marine nationale.

Tu passeras dans la Royale les plus belles années de ta jeunesse, puisque tu seras démobilisé en 1956 seulement, après cinq ans de vie d'aventures sur les vastes mers. Car, envoyé en Indochine, tu sauveras en tant que matelot canonnière une vedette de la flottille VII d'une embuscade tendue par le Viet-Minh. C'est à cette occasion que tu seras blessé à la tête le 21 novembre 1952, ce qui te vaudra une pension d'invalidité définitive à 90 % avec statut de l'article L. 36.

Cette blessure de guerre te vaudra également quelques décorations : médaille militaire en 1958, mais également Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures avec palme, Croix du combattant volontaire, Croix du combattant, médaille des blessés de guerre, médaille coloniale et médaille commémorative « Indochine » (puisque tu as « fait l'Indo » de mai à décembre 1952), outre la citation n° 117 à l'ordre de l'armée en date du 12 décembre 1952. Enfin et, dans le cadre qui nous occupe, surtout, cette blessure te permettra d'adhérer à

l'UBFT (qui s'appelait à l'époque l'UBF) dont tu es administrateur depuis 2006, après avoir été membre de la commission des travaux de l'UBFT depuis 2000.

Après ton départ de la Marine, tu entameras une carrière civile dans la fonction publique territoriale : surveillant de travaux pour les services administratifs de la commune de Senlis (département de l'Oise) de 1965 à 1977, puis surveillant de travaux pour les services administratifs, avant de devenir technicien territorial principal, pour la municipalité de Luxeuil-les-Bains (département de Haute-Saône) de 1977 jusqu'à ta retraite en 1993 à Luxeuil-les-Bains.

C'est à cette époque de ta pleine vie professionnelle, après tes années de tout jeune homme passées dans la Marine, que tu deviendras sapeur-pompier volontaire et ce, là encore, jusqu'en 1993, avec l'honorariat du grade de capitaine. À ce titre, tu deviendras conseiller technique sport pour la direction départementale des sapeurs-pompiers de l'Oise de 1973 à 1977 (lorsque tu étais en poste à Senlis), puis, lorsque tu es nommé à Luxeuil-les-Bains, président fondateur de la commission départementale des sports des sapeurs-pompiers de Haute-Saône de 1978 à 1988.

Tu seras marqué par une terrible catastrophe : alors que tu es pompier de garde à la caserne de Senlis, le 3 mars 1974, tu reçois des appels de particuliers ayant vu un avion de ligne

suite page 6

s'écraser dans la forêt d'Ermenonville. Tu préviens immédiatement le préfet qui déclenche le plan ORSEC : il s'agit du crash du vol 981 de la Turkish Airlines avec 346 passagers à bord. Tu seras l'un des premiers sauveteurs sur place à découvrir l'ampleur de la catastrophe.

Tes engagements associatifs qui, outre tes activités à l'UBFT, devaient déboucher sur une responsabilité d'administrateur de l'ONAC de 2006 à 2010 pour le département de la Haute-Saône. Une vie, qui, comme on le voit, est particulièrement bien remplie...

Habitué de longue date à d'agréables séjours d'été au domaine des Gueules Cassées, tu décides en 2020, avec ton épouse Marie, de t'installer définitivement au Coudon pour y vivre ton grand âge, toujours dynamique, sous la douceur de la Provence. Tu apportes ton expertise pour le suivi des travaux, et en particulier par ta passion pour le « béton désactivé »!

Très cher Guy, pour l'œuvre accomplie au service des blessés de la face et de la tête, sois aujourd'hui sincèrement remercié. Les vœux de tous ceux que tu as aidés, assistés et soutenus pendant ces années riches d'actions diverses de ta part t'accompagnent au moment du départ, afin que tu gardes constamment présente au cœur la chaleur humaine que l'UBFT a toujours voulu placer au centre des relations entre ses adhérents.

J'aurai prochainement le plaisir de te remettre l'emblème de notre Union, le triptyque réalisé à notre demande par le sculpteur Gilles Oderigo. Il exprime la puissance qui sourd de la douleur, la dignité et la force de ceux qui la surmontent pour, unis, se tourner vers les autres.

Ces trois visages incarnent la mémoire inaltérable des fondateurs de l'Union. Héros du passé, ils rendent également hommage aux Gueules Cassées d'aujourd'hui et regardent avec confiance vers l'avenir.

PATRICK REMM

Les Gueules Cassées étaient présents...

FÉVRIER

1 février

Réunion avec l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC)

2 février

Réunion avec l'ambassadeur Philippe Étienne, dans le cadre du Groupement d'intérêt public – Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la libération de la France

5 février

Réunion à l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)

6 février

- Réunion avec l'Œuvre du Bleuet de France
- Conseil d'administration FDJ

7 février

- Aux Invalides, hommage national aux victimes françaises de l'attaque du Hamas en Israël
- Réunion avec le Groupement d'intérêt public – Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la libération de la France

8 février

- Conseil d'administration de la Fondation des « Gueules Cassées »
- Réunion avec le général Patrice Quevilly

10 février

Prix du civisme de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC)

12 février

Installation du Conseil d'administration de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)

13 février

Conseil d'administration FDJ

14 février

Réunion avec l'Association des Écrivains Combattants (AEC)

21 février

Cérémonie d'entrée au Panthéon de Missak et Mélinée Manouchian

22 février

Conseil d'administration FDJ

25 février

Inauguration au musée de Meaux (77)

26 février

Réunion avec le chef de cabinet de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants

27 février

- Réunion avec la députée Sandrine Rousseau

- Réunion avec la Gendarmerie nationale dans le cadre des orphelins des gendarmes

28 février

- Réunion avec l'Association des Écrivains Combattants (AEC)
- Première réunion de concertation sur la valeur du point de Pension Militaire d'Invalidité (PMI) au cabinet de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants

29 février

Conseil d'Administration de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)

MARS

5 mars

- Réunion au Centre National des Sports de la Défense (CNSD) à Fontainebleau (77)
- Réunion à la commission permanente de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG) en préparation du Conseil d'administration

6 mars

- Réunion du Groupement d'intérêt public – Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la libération de la France
- Démonstration d'escrime en fauteuil au Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides

7 mars

Réunion de la Fédération Nationale André Maginot

12 mars

- Visite de l'Unité psycho-traumatique de l'Institution Nationale des Invalides
- Conseil d'administration FDJ

13 mars

- Conseil d'administration de l'Institution Nationale des Invalides
- Visite du Mémorial de Verdun avec la présidente de FDJ et ONF

19 mars

Réunion avec la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants

20 mars

- Obsèques de l'amiral Philippe de Gaulle aux Invalides
- Concert des Gueules Cassées par le Chœur et Orchestre de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) aux Invalides

21 mars

- Signature d'une convention de partenariat entre les Gueules Cassées et le musée de l'Armée
- Le Printemps des Gueules Cassées, organisé au siège de l'UBFT

23 mars

Réunion à la caserne de la Garde républicaine Tournon (Paris 6^e)

25 mars

Réunion avec le préfet Patrice Molle

26 mars

Réunion avec la directrice générale de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG)

27 mars

Conseil d'administration de l'Œuvre du Bleu de France

28 mars

Interview dans le cadre du dossier « Canopé » de l'Éducation Nationale

AVRIL

2 avril

Commission de la Défense à l'Assemblée nationale

3 avril

Prix du civisme de la Fédération Nationale André Maginot

8 avril

Réunion avec la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants

9 avril

- Ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe par le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG)
- Colloque Frères d'Armes à l'École militaire (Paris)

10 avril

- Colloque Fraternité Blessés à l'École militaire (Paris)
- Conseil d'administration FDJ

11 avril

- Conseil d'administration de l'Association des Ailes Brisées
- Réunion avec le général David Glatier

12 avril

Réunion à l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG)

16 avril

- Réunion de la commission Reconnaissance et Défense des Droits de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC-VG)
- Conseil d'administration FDJ

17 avril

- Réunion au Mémorial de l'Armistice de Rethondes à Compiègne (60)
- Conseil d'administration FDJ

24 avril

- Réunion avec l'Association TEGO
- Réunion du jury de l'Association Civisme Défense Armée Nation (CIDAN)

25 avril

- Congrès de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC)
- Assemblée générale FDJ

26 avril

- Réunion du comité de l'Œuvre du Bleu de France
- Réunion du bureau de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)

29 avril

Cérémonie du Centenaire du Mémorial Hartmannswillerkopf (68)

Concert 2024 des Gueules Cassées par l'Orchestre et Chœur de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

20 MARS 2023. Pour la deuxième année s'est déroulé le concert des Gueules Cassées en la cathédrale Saint-Louis des Invalides à Paris. Ce concert, placé sous le haut patronage d'Emmanuel Macron, président de la République, a

accueilli de nombreuses personnalités civiles et militaires, des membres, ainsi que de nombreux amis des Gueules Cassées. La cathédrale était comble pour cette deuxième édition du concert des Gueules Cassées.



Discours du président Patrick Remm.

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Tous ceux qui pratiquent, ne serait-ce qu'un peu, les Gueules Cassées connaissent leur devise : « Sourire quand même ». Ce sourire retrouvé, porteur d'espoir, c'est en grande partie au corps médical que nos blessés le doivent.

Il nous est donc apparu comme une sorte d'évidence qu'un devoir de réciprocité existait entre notre Union et le monde de la santé. Voilà pourquoi, entre autres initiatives, nous avons décidé de devenir le mécène phare de l'Orchestre et Chœur

de l'AP-HP (l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris), dont la devise, « Chanter, jouer ensemble... comme on soigne ensemble », a agréablement résonné à nos oreilles comme une sorte de complément idéal à notre propre devise.

Cette année 2024 est particulièrement symbolique pour l'Orchestre et Chœur de l'AP-HP puisqu'il fête les trente ans de sa naissance.

Cet Orchestre et Chœur a été fondé à l'initiative de la direction générale de l'AP-HP afin de permettre aux personnels, sans distinction de profession et de statut, de se retrouver et de s'ouvrir à un univers créatif leur permettant de dépasser autant que possible les difficultés liées à leurs activités à l'hôpital. Depuis trente ans donc, les instrumentistes et les choristes de l'AP-HP se sont voulu les ambassadeurs des valeurs de l'institution. Une belle aventure en commun, en d'autres termes, menée « à la baguette », cela va sans dire, et sans interruption d'aucune sorte de 1994 à 2024...

L'Orchestre et Chœur de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris se compose d'un orchestre symphonique d'instrumentistes amateurs, encadrés par des professionnels sous la direction d'Olivier Grangean, d'un grand chœur encadré par une cheffe de chœur professionnelle, Marie-Clotilde Matrot, ainsi que de deux ensembles, l'un instrumental et l'autre vocal,

qui interviennent avant tout dans les hôpitaux pour les patients, leur famille et leurs amis.

Au sein de cette institution exemplaire, plus d'une centaine de femmes et d'hommes, tous bénévoles, se réunissent chaque semaine pour leurs répétitions. C'est sous la houlette de la présidente de l'association Christiane Moussy que trois concerts institutionnels sont donnés tous les ans, sans compter les prestations qui se déroulent au profit d'œuvres caritatives ou d'actions humanitaires, comme c'est le cas aujourd'hui.

C'est donc sur un tempo allegro et appassionato que l'Orchestre et Chœur de l'AP-HP se produit depuis trente ans en public et partage avec ce dernier de belles émotions musicales. Souhaitons, avec tous les musiciens et choristes de cet ensemble, qu'ils poursuivent encore longtemps cette belle aventure !

suite page 9





Le printemps des Gueules Cassées



Patrick Remm.

LE 21 MARS 2024, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête a une nouvelle fois organisé le Printemps des Gueules Cassées au siège parisien de l'Association.

Cette manifestation permet chaque année d'inviter au siège de l'Association toutes les personnes qui, en lien avec l'UBFT, œuvrent pour les blessés de nos armées.

Patrick Remm a retracé dans son discours les moments forts de l'année écoulée, ainsi que l'avancée des différents grands projets pour les années à venir. Notre président a confirmé l'augmentation année après année du nombre de camarades qui nous rejoignent et du travail important effectué par le siège

mais également par la centaine de bénévoles de l'Association, qui œuvrent au quotidien pour les blessés et les conjoints survivants, tous ressortissants de l'UBFT.

Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, a pris ensuite la parole devant de nombreuses autorités civiles et militaires, du général Luc Beaussant, président de la Fondation des « Gueules Cassées », des présidents et représentants d'associations du monde combattant, des médecins et des personnes liés aux Gueules Cassées.



Patricia Mirallès.



Discours dans le grand salon du siège de l'UBFT.





Le musée de l'Armée et les Gueules Cassées poursuivent leur partenariat



Patrick Remm et le général Henry de Medlege signent la nouvelle convention.

21 MARS 2024. Patrick Remm, président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) « Les Gueules Cassées », a accueilli au siège de l'Association le général Henry de Medlege, directeur du musée de l'Armée, pour la signature d'une nouvelle convention de partenariat d'une durée de trois ans.

Après un premier partenariat de trois ans (2021 à 2023), la signature de cette nouvelle convention pour les années 2024 à 2026 vise à conforter les valeurs et la confiance communes qui lient les Gueules Cassées et le musée de l'Armée afin de donner vie à des projets à forte valeur citoyenne, valorisant l'histoire militaire française et le souvenir des soldats blessés ou tombés pour la France. Grâce à notre soutien, le musée de l'Armée réaffirme son ambition d'être dans les années à venir le musée d'histoire

mondiale de la France, de l'Antiquité gallo-romaine à nos jours, à travers le fait militaire et guerrier.

L'UBFT souhaite œuvrer au rayonnement de l'activité et à l'extension des collections du musée de l'Armée liées à l'engagement militaire de la France après 1945 : la guerre froide, la colonisation et la décolonisation françaises ainsi que l'ensemble des Opérations extérieures (OPEX).

L'engagement des Gueules Cassées ne se limite pas qu'aux seules collections du musée, car une partie du soutien apportée pendant ces trois prochaines années sera directement destinée à favoriser l'accessibilité du Dôme des Invalides, où se trouve, entre autres, le tombeau de Napoléon. En effet, l'UBFT financera une rampe d'accès permettant aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite d'accéder en toute sécurité au Dôme.

Anniversaire de la création des pensions militaires d'invalidité

Le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe

9 AVRIL 2024. Le 31 mars 1919 était votée la loi Lugol qui instaurait les pensions militaires d'invalidité. Pour commémorer cet événement majeur, le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CEGIG), présidé par le général Paul Dodane, a déposé une gerbe et ravivé la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe.

Étaient présents les présidents des associations, fédérations et fondation composant le CEGIG accompagnés de leurs drapeaux : Alain Cuinet, président de l'Association des Mutilés de Guerre, des Yeux et des Oreilles (AMGYO), Raymond Casal, président de l'Association Nationale des Plus Grands Invalides de Guerre (ANPGIG), Patrick Remm, président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), Jean-Christian Lafaye, président de la Fédération Nationale des Blessés Multiples et Impotents de Guerre

(FNBMIG), Florent Richard, président de la Fédération des Amputés de Guerre de France (FAGF), et Pierre Tricot, président de la Fondation des aveugles de guerre (FAG), mais également Thierry Laurent, directeur de cabinet de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, Laurence Marion, directrice des affaires juridiques du ministère des Armées, le contrôleur général des Armées Dominique Bonnet, président de la commission des recours de l'invalidité, le général Christophe de Saint-Chamas, gouverneur militaire des Invalides et la médecin en chef Stéphanie Truffaut, représentant le médecin général inspecteur Rémi Macarez, directeur de l'Institution Nationale des Invalides.



Le général Paul Dodane, président du CEGIG, dépose une gerbe et ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe.



Les présidents des différentes associations, fédérations et fondation du CEGIG et les autorités civiles et militaires.





Les personnes intéressées par la version originale de la loi Lugol telle que publiée au *Journal officiel* du 3 avril 1919 peuvent la demander au siège de l'UBFT.
Il suffit d'envoyer une demande par courriel à l'attention du général Paul Dodane : info@gueules-cassees.asso.fr

Guillaume Ducrocq ou la renaissance par le sport

Soldat d'une unité d'élite grièvement blessé en octobre 2016 sur un théâtre d'opération extérieure, Guillaume Ducrocq s'est progressivement reconstruit par le sport de haut niveau. Il a notamment intégré l'équipe de France de volley assis et s'entraîne avec assiduité en vue de sa sélection pour les Jeux paralympiques de Paris 2024.



Lors d'une opération extérieure, avec le CPA 10.

Engagé en 2008 en tant que sous-officier dans les fusiliers commandos de l'armée de l'Air à Rochefort puis Dijon, Guillaume Ducrocq passe rapidement les sélections afin d'intégrer les commandos parachutistes de l'Air. Il les réussit et rejoint le CPA 30 situé à Bordeaux Mérignac. Fin 2009, il part pour la première fois en OPEX au Tchad, mission au cours de laquelle il assure la protection de la base aérienne de N'Djamena. Mais il

recherche toujours plus d'action et entre au RESCo, unité spécialisée dans les missions de recherche et de sauvetage au combat. Il s'envole pour une rotation de trois mois en Afghanistan début 2011 et participe à la médicalisation sur le terrain et à l'évacuation des soldats français touchés au combat. Avec 26 combattants tombés au champ d'honneur, cette année-là aura d'ailleurs été la plus meurtrière de toutes pour les troupes françaises. Guillaume

Ducrocq en conserve encore un souvenir aigu. Entre fin 2011 et début 2012, il effectue une formation de chuteur opérationnel à Pau et bascule au sein du très prestigieux RESAL, acronyme de Recherche et Sauvetage Aérolargué. En 2013, nouvelle spécialisation au CPA 10 pour devenir chuteur opérationnel à très haute altitude. Durant toutes ces années, il effectuera nombre de missions, notamment au Mali et dans nombre de pays du Moyen-Orient.



Saut en longueur lors des Invictus Games de Sydney en 2018.

C'est au cours de l'une d'elles que tout basculera, le 2 octobre 2016...

De la blessure à la reconstruction

« Un engin explosif rapporté dans notre camp et manipulé par des soldats locaux s'est déclenché alors que je le prenais en photo pour l'envoyer à l'échelon supérieur, se souvient-il. Après une

phase de stabilisation sur place, j'ai été évacué par hélicoptère avant un rapatriement à l'hôpital de Percy. Là, j'ai été placé en coma artificiel. J'étais gravement blessé à la jambe et brûlé au troisième degré sur une partie du visage et au bras. Je me suis endormi avec ma jambe et réveillé avec une amputation tibiale. » Le choc est bien évidemment immense. Pour autant, Guillaume

Ducrocq se raccroche à un objectif : se rétablir suffisamment pour assister à la naissance de son enfant, prévue en mars 2017. Il commence donc sa rééducation au plus vite et réapprend à marcher avec une prothèse. Il est transféré au bout d'un mois à l'hôpital la Tour de Gassies – non loin de son domicile – et verra ainsi sa fille naître. Très vite, il reprend la course à pied, l'une de ses disciplines favorites avant sa blessure, avec en ligne de mire les *Invictus Games* de 2018 à Sydney. Afin de soutenir son projet, l'Association des Gueules Cassées, qu'il a rejointe début 2018 sur les recommandations d'autres soldats blessés, prendra en charge financièrement l'acquisition de deux lames de course en carbone, la première dédiée à l'entraînement, la seconde à la compétition. Dans le même temps, il s'oriente progressivement vers un autre sport, découvert lors de son séjour à Percy : le volley

Le CPA 10

Le commando parachutiste de l'air n°10 est une unité de forces spéciales de l'armée de l'Air et de l'Espace. Basé à Orléans, il est présent sur tous les théâtres d'opérations et au cœur des crises les plus aiguës. Il est spécialisé dans les opérations de contre-terrorisme, de libération d'otages, d'évacuation de ressortissants, de capture de cibles (personnes) de grande valeur, de neutralisation, de sabotage, de guidage aérien et de reprise de zones aéroportuaires.

suite page 20



Le volley assis, discipline paralympique

Le volley-ball assis est un handisport dérivé du volley. Apparu dans les années 1940 comme moyen thérapeutique, il oppose deux équipes de six joueurs sur un plancher. Il est introduit pour la première fois aux Jeux paralympiques en 1980. Le terrain est plus petit (10 x 6 m) et le filet est moins haut (1,15 m pour les hommes, 1,05 m pour les femmes), et le jeu est beaucoup plus rapide que le volley debout. Il se joue au meilleur des 5 sets, l'équipe qui atteint 25 points (avec au moins une avance de deux points) remporte le set.

En 2018 à Sydney, pendant les Invictus Games.

assis. « Nous y jouions le soir avec les kinés et d'autres camarades blessés, se souvient-il. C'était un moment de détente et d'oubli très apprécié. J'ai en outre tout de suite adhéré à la dimension collective de ce sport par ailleurs extrêmement exigeant physiquement. » Rapidement, il intègre l'équipe de France et participe à diverses compétitions internationales : championnat d'Europe 2021 en Turquie et championnats du monde 2023 en Égypte, au cours desquels la France se classera au dixième rang.

Objectif JO 2024 !

Toujours porté par sa passion du sport, Guillaume Ducrocq vise actuellement un nouvel objectif : les Jeux paralympiques de Paris 2024. Il poursuit avec assiduité sa préparation mentale et physique. Il ne saura qu'à la fin du printemps s'il est retenu dans l'équipe nationale... « Ce sera au coach de décider », rappelle-t-il. Et d'ajouter : « Tout cet investissement quotidien serait impossible sans l'aide de l'armée qui m'accompagne dans le cadre de cette reconstruction par le

sport. Je suis en effet toujours en arrêt maladie. Ma famille joue également un rôle primordial. Sans le soutien constant de ma conjointe et la présence de mes deux filles, tout aurait été beaucoup plus difficile. Mon engagement au sein des Gueules Cassées n'est pas en reste. J'ai eu l'honneur d'être choisi comme porte-drapeau pour la région

Aquitaine Nord. C'est une autre façon de servir les couleurs de mon pays ! » Son avenir ? Il l'envisage hors de l'institution militaire : « Je ne supporterai pas de voir mes frères d'armes partir et de rester bloqué sur place. Je préfère me projeter vers d'autres horizons même si, à ce jour, les perspectives ne sont pas encore très claires... »



Médaillé en équipe pour le relais 4 x 100 m.

Lancement de la Maison des Académies de Santé



1^{er} rang de gauche à droite : O. Roussel (Fondation des « Gueules Cassées »), F. Bassi (Pharmacie), J.-F. Allilaire (Médecine), M.-A. Roze-Pellat (Chirurgie Dentaire), L. Beaussant (Fondation des « Gueules Cassées »), P. Marre (Chirurgie), I. Bidault (Fondation des « Gueules Cassées »).

2^e rang de gauche à droite : P. Liebermann (Pharmacie), O. Jardé (Chirurgie), J.-P. Rozenbaum (Chirurgie), F. Froussard-Maille (Chirurgie), M. Jourde (Chirurgie Dentaire), H. Johanet (Chirurgie), J.-P. Jegou (Vétérinaire), D. Boussarie (Vétérinaire).

Pour la troisième fois, les représentants des cinq Académies de Santé se sont retrouvés au siège de la Fondation des «Gueules Cassées» pour poser la première pierre de la Maison des Académies de Santé : la MAS.

Étaient invitées l'Académie de Médecine, l'Académie de Chirurgie, l'Académie de Chirurgie Dentaire, l'Académie de Pharmacie et l'Académie Vétérinaire.

L'objectif est d'arriver à créer un lieu d'échanges, de partage et de travail pour que les interspécialités soient plus efficaces au profit du patient et donc de la santé publique. Ces réunions régulières permettront de mener des réflexions sur des sujets communs où les expertises transversales et complémentaires des membres des Académies de Santé pourront s'exprimer afin d'aboutir à des propositions interacadémiques concrètes.

Il est important de rappeler que les Gueules Cassées, forts d'une histoire centenaire, ont traversé les décennies sans jamais s'écarter de leurs fondamentaux : apporter un soutien moral et matériel à leurs membres, avec le souci permanent et leur faciliter le plus large accès aux soins et de bénéficier des avancées innovantes du XXI^e siècle.

C'est l'action de la Fondation qui permet d'accompagner des projets de recherche dans le domaine médical et chirurgical. Aujourd'hui, grâce à la MAS, ces soutiens seront élargis à des travaux d'études et des réflexions transversales qui bénéficieront aux Gueules Cassées mais plus encore à la santé publique en général.

Rendez-vous bientôt pour vous tenir informés des travaux de la MAS.

Prenant la suite du professeur Philippon, le professeur Langeron préside désormais aux destinées du Comité scientifique.

Une responsabilité qu'il dit accueillir avec un grand plaisir, pour le riche partage qu'elle procure avec des personnes de qualité au service d'une belle cause.

Professeur Olivier Langeron, un nouveau président pour le Comité scientifique de la Fondation

Lors d'un précédent entretien, en janvier 2020, vous siégiez déjà au comité et exerciez à l'Hopital Henri-Mondor de Créteil, est-ce toujours le cas ?

Non, au terme d'un parcours parisien de près de 25 ans à l'AP-HP, dont 20 ans à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, d'interne à chef du service de réanimation chirurgicale, puis chef du service d'anesthésie et de réanimation de l'hôpital Henri-Mondor, j'exerce désormais cette même fonction au CHU de Brest.

Quant à mon implication au sein de la Fondation à l'invitation du professeur Philippon, elle remonte à 2007. Elle s'inscrit en parfaite cohérence avec ma spécialité de médecin anesthésiste-réanimateur qui permet de comprendre les mécanismes de la physiologie et de la physiopathologie, propose une variété de pratiques et

nécessite une réelle technicité. Elle appréhende l'être humain dans sa globalité, d'où mon intérêt particulier pour l'approche polymorphique du Comité scientifique sur les traumatismes crâniens, faciaux et cérébraux.

Quelles sont à vos yeux les spécificités de la Fondation ?

La première est de s'inscrire dans la fidélité à une continuité thématique historique, issue de la Première Guerre mondiale, celle de l'aide aux blessés de la face. La seconde est sa dimension multidisciplinaire : Les quinze membres du Comité reconnus dans leurs spécialités (chirurgie maxillo-faciale, plastique, neuro-chirurgie, ORL, ophtalmologie, stomatologie, chirurgie dentaire, médecine physique et réadaptation, biologie, psychiatrie, anesthésie et réanimation) s'unissent

« La Fondation est ancrée dans un héritage du passé mais s'inscrit dans son temps en répondant aux besoins actuels de la médecine et de la science, au bénéfice des patients. »

« Dans le contexte actuel, le rôle de la Fondation est d'autant plus essentiel qu'il est devenu très difficile pour les jeunes chercheurs, médecins ou ingénieurs de trouver des fonds pour des projets demandant une à plusieurs années de recherche et de développement. »

pour se projeter vers l'avenir en soutenant des projets novateurs et de jeunes chercheurs.

La Fondation est ancrée dans un héritage du passé mais s'inscrit dans son temps en répondant aux besoins actuels de la médecine et de la science, au bénéfice des patients.

Quelle est son évolution la plus notable durant ces deux dernières décennies ?

C'est celle qui consiste à être plus « proactif » que « contemplatif ». Autrefois, on s'efforçait de limiter les séquelles des pathologies. Aujourd'hui, on cherche plus en amont à prévenir les effets directs et indirects des traumatismes et des lésions cranio-faciales et neurologiques, y compris sur le plan psychologique. D'une part, en acquérant la meilleure compréhension des mécanismes à l'origine de ces lésions et, d'autre part, en étant plus proactifs sur leur réparation. Certes, on ne peut faire repousser des neurones mais on peut remplacer une perte de substance par un tissu avec des cellules et ainsi redonner forme et vie à la personne sur les plans physique et psychologique.

Quelles perspectives se donne la Fondation pour les années à venir ?

Nous souhaitons aider des projets permettant de mieux comprendre les lésions neurologiques, prévenant leur extension, découvrant des moyens de guérison médicamenteux, innovant en chirurgie, notamment en imagerie médicale avant et pendant l'intervention. Notre objectif reste de continuer à explorer tous azimuts, de la cellule à la technique.

Dans le contexte actuel, le rôle de la Fondation est d'autant plus essentiel qu'il est devenu très difficile pour les jeunes chercheurs, médecins ou ingénieurs de trouver des fonds pour des projets demandant une



à plusieurs années de recherche et de développement. Aussi nous recevons de nombreux dossiers dans toutes les disciplines concernées. Nous les étudions avec grande attention et, à l'issue d'une sélection basée sur des critères exigeants d'éligibilité, nous choisissons ceux qui servent le mieux notre objectif : améliorer le pronostic des lésions et la qualité de vie des patients.

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

Le Conseil d'administration

1^{ER} COLLÈGE - COLLÈGE DES « FONDATEURS »

Général (2s) **Luc Beaussant**..... Président
 Général (2s) **Éric Maury**..... Secrétaire du Conseil d'administration
Henri Denys de Bonnaventure
Patrick Remm
Dr Emmanuel Gemp

2^E COLLÈGE - COLLÈGE DES TUTELLES

Olivier Wickers..... représente le ministre de l'Action et des Comptes publics
Médecin général inspecteur Didier Lagarde..... représente le ministre des Armées
Préfet Patrice Molle..... représente le ministre de l'Intérieur

3^E COLLÈGE - COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Dr Marie-Andrée Roze-Pellat..... Vice-présidente. Membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire
Bernard Viallatoux..... Trésorier
Général (2s) Bernard Barrera
Christophe Blanchard-Dignac

COMITÉ D'HONNEUR

Marie-Hélène Mouneyrat

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Olivier Roussel..... Secrétaire général oroussel@gueules-cassees.asso.fr
Isabelle Bidault..... Assistante ibidault@gueules-cassees.asso.fr
Anne Doutremepuich..... Assistante adoutremepuich@gueules-cassees.asso.fr

Le Comité scientifique

PRÉSIDENT

Pr Olivier Langeron..... Anesthésie – Réanimation

VICE-PRÉSIDENT

Pr Jean-Louis Blanc..... Chirurgie maxillo-faciale

MEMBRES

Pr Catherine Chaussain..... Biologie
Pr Marie-Dominique Colas..... Psychiatrie
Pr Eric Lapeyre..... Médecine physique et réadaptation
Pr Phuc Le Hoang..... Ophtalmologie
Dr François-Xavier Long..... ORL – Chirurgie maxillo-faciale
Pr Michel Maille..... Ophtalmologie
Pr Jean-François Mathé..... Médecine physique et réadaptation
Pr Jean-Michel Mazaux..... Médecine physique et réadaptation
Dr Jean-Pierre Reynaud..... Chirurgie plastique
Pr Sylvie Testelin..... Chirurgie maxillo-faciale



Le domaine des Gueules Cassées

Un lieu unique

Notre domaine dispose de tous les équipements à même de faciliter le déroulement de votre séjour et de vos événements :

- Une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- Un bar avec terrasse
- 48 chambres climatisées, avec connexion Wifi
- Une chapelle
- Un complexe aqualudique
- Un court de tennis, des terrains de pétanque et un mini-golf
- 35 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel pour 6 à 200 personnes
- Des parkings sécurisés



Vous êtes une association ou une entreprise ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires et réunions.

Un domaine, une histoire...

Le domaine des Gueules Cassées a été acquis en 1934 pour accueillir les blessés à la face et les ressortissants du monde combattant de la Grande Guerre aux OPEX, ainsi que les gendarmes, douaniers, policiers et pompiers blessés en service.

Aujourd'hui, le domaine propose des séjours de repos, de vacances et organise également tout événement institutionnel, mémoriel ou festif.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.



Contact

Tél. : 04 94 61 93 00
Mail : coudon@dg83.com
www.domainedesgueulescassees.fr
151 avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var

Vous êtes un particulier ?

Choisissez notre domaine pour vos séjours ou l'organisation de vos réceptions, anniversaires, mariages, baptêmes, cousinades...

Des pompiers au secours des pompiers...

La Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, autrement dénommée la Brigade, est une unité de l'armée de Terre placée sous l'autorité du préfet de police de Paris. Sa vocation première : l'engagement opérationnel pour la défense des populations et des biens dans son secteur de responsabilité : Paris et les départements de la petite couronne. À l'instar des autres entités de l'armée de Terre, elle soutient et accompagne au mieux ses blessés, *via* le BCP-EH ou Bureau Conditions du Personnel-Environnement Humain.



Marc Loukachine

Qu'il s'agisse d'une maladie, d'un accident en service ou d'un décès, la solidarité se veut omniprésente chez les pompiers de Paris, notamment grâce aux actions menées par le BCP-EH, au travers de sa Cellule de Soutien aux Blessés et Malades ou CSBM. Le BCP-EH, qui constitue l'un des quatre piliers de la division RH de la BSPP, est basé dans le XVII^e arrondissement de Paris. Composé d'une trentaine de personnes, il se subdivise en six pôles principaux : reconversion, condition du personnel, concertation, action sociale et aumônerie et environnement humain, ce dernier incluant la CSBM.

La CSBM, cellule dédiée

Le BCP-EH est actuellement dirigé par le commandant Valérie, qui s'avère par ailleurs être en partie à l'origine de la création de la CSBM : « Après des études de droit, j'ai intégré en 2004 l'armée de Terre en tant qu'officier juriste à Arras puis à la BSPP. M'étant au fil des ans spécialisée dans le droit à réparation des victimes, j'ai alors proposé à cette dernière de créer en interne une sorte d'équivalent de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT). Mon regard de juriste m'avait amenée à constater un déficit d'informations pour les blessés en service ainsi que de réelles difficultés dans leur parcours indemnitaire. Les différents acteurs de la prise en charge des blessés ne se coordonnaient en effet pas toujours de manière optimale, ce qui générait des traitements inégaux selon les cas. D'où la nécessité de professionnaliser cette prise en charge afin de soulager dans le même temps le commandement de tous ces problèmes médicaux et administratifs. Ironie de mon parcours, j'ai d'ailleurs ensuite



Le commandant Valérie, chef du BCP-EH et l'adjudant Michaël, adjoint de la cellule Environnement Humain.

rejoint la CABAT en 2014... Avant de revenir courant 2020 à la BSPP comme chef de bureau logement puis chef du BCP-EH, poste que j'occuperai jusqu'en 2026 ». Et Valérie de préciser : « Nous sommes une petite équipe. Nous proposons à nos ressortissants un parcours fléché, organisé et cohérent en fonction de leurs blessures et/ou de

leurs pathologies. Le personnel touché par une blessure physique ou psychique peut être amené à sortir de la spécialité incendie de secours et doit être accompagné vers un autre parcours. Les situations les plus délicates concernent les pompiers touchés par un stress post-traumatique, nous constatons

[suite page 28](#)

Les origines de la BSPP

C'est à la suite d'un important incendie auquel Napoléon 1^{er} échappe de peu que le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris voit le jour. L'insuffisance du système de sécurité de l'époque – mise en évidence dans le procès-verbal dressé à la suite de ce drame – persuade Napoléon de réorganiser et de professionnaliser la lutte contre le feu à Paris. Par décret impérial du 18 septembre 1811, il confie cette mission à un corps militaire : le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris. À cette époque, seul le modèle militaire était perçu comme gage d'efficacité, d'où la décision de l'Empereur de militariser la première unité de pompiers professionnels de France.

parfois des décompensations tardives et différées, comme celles des pompiers intervenus au Bataclan ou lors d'incendies ayant fait des victimes. Quoi qu'il en soit, notre objectif premier est de permettre à terme leur reconversion au sein de nos propres effectifs. Nous disposons à cet effet de plus de 300 métiers différents, dont beaucoup ne sont pas opérationnels. »

Un suivi au long cours...

L'ensemble des blessés en service et hors service mais aussi des malades peuvent donc bénéficier d'un suivi personnalisé et durable par l'entremise de la CSBM. Elle apporte tout d'abord une aide dans l'accomplissement des démarches administratives : droit à indemnisation, déclaration d'assurance, prévoyance, constitution des dossiers accidents dans le respect de la réglementation du Code de la Sécurité sociale... L'objectif premier étant de préserver les droits individuels du personnel. Elle joue en outre un rôle de conseil auprès des groupements en cas de survenue d'accidents



Une solidarité omniprésente chez les pompiers de Paris.



Défilé du 14-Juillet sur les Champs-Élysées.

graves en opération comme hors opération. Elle participe aux commissions interdisciplinaires auprès des spécialistes des hôpitaux d'instruction des armées Percy et Bégin. Si elle ne possède pas de budget propre, elle est en mesure de solliciter les acteurs institutionnels ou associatifs de la Défense – la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS), la Mutuelle des Sapeurs-Pompiers de Paris (MSPP), l'Action sociale des armées, Terre fraternité, l'Association pour le Développement des Œuvres

d'entraide dans l'armée (ADO), l'Association pour le Développement des Œuvres Sociales des Pompiers de Paris (ADOSSPP), Solidarité Défense, le Cercle sportif des Invalides et bien sûr l'Association des Gueules Cassées... – ou encore civils, comme les mutuelles et les assureurs. Elle oriente ainsi activement vers les stages de reconstruction par le sport organisés par la CABAT ou les réinsertions en lien avec Défense mobilité. L'adjudant-chef Cyrille, chef de la section Environnement humain, et

« Cette fonction me permet de me rapprocher au maximum des opérationnels blessés, moi qui ne suis pas directement au contact du terrain. Elle s'inscrit à la confluence d'un accompagnement humain, d'un tropisme social et d'un soutien effectif au commandement. Aider les pompiers blessés mais aussi leurs familles – ce qui s'avère absolument fondamental dans leur prise en charge – donne du sens à mon engagement et participe d'une démarche de résilience et de solidarité collectives. »

COMMANDANT VALÉRIE, CHEF DE BUREAU CONDITION DU PERSONNEL - ENVIRONNEMENT HUMAIN

l'adjudant Michaël, son adjoint et chef de la CSBM, témoignent de ces parcours de résilience : « L'un de nos pompiers s'est très gravement blessé lors d'une démonstration de gymnastique. En situation de grand handicap, il a effectué un long parcours de soins à l'hôpital des Invalides. Nous lui avons proposé un stage sportif, en l'occurrence équitation et plongée, organisé par la CABAT, qu'il a dans un premier temps refusé, considérant que cette offre n'était absolument pas adaptée à son cas. Il y a finalement participé et cela lui a



permis de commencer véritablement son parcours de reconstruction. Il a depuis lors quitté l'hôpital, vit à son domicile et est même réserviste chez nous. Il agit encore aujourd'hui activement auprès de l'équipe de gym au profit de laquelle il effectue des opérations de communication. Autre exemple emblématique : un mécanicien de la BSPP, très dynamique et passionné de sports mécaniques, a été victime d'un accident de moto à la suite duquel il a perdu l'usage de son bras. Fléchi vers un parcours RMBS (rencontres militaires sport et blessures) qui l'a aidé à rebondir psychologiquement, il a réussi à intégrer un SDIS départemental en tant que

La BSPP en quelques chiffres

- Plus de 8 600 spécialistes de la protection des biens, des personnes et de la lutte contre les incendies, répartis en 6 groupements et 71 centres de secours.
- Première unité de sapeurs-pompiers en Europe et troisième dans le monde, après celles de Tokyo et de New York.
- 4 départements couverts (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), soit 124 communes et 7 millions d'habitants pour une superficie de 800 km²... Auxquels viennent s'ajouter quotidiennement 2 millions de Franciliens et chaque année 25 millions de touristes.
- 6 500 000 interventions annuelles, soit environ 1 250 par jour, c'est à dire 1 départ toutes les minutes.
- 27 000 personnes secourues.

formateur en secourisme et en sécurité routière. » Dernière précision d'importance : même en cas de radiation ou de mise à la retraite pour réforme, la prise en charge se poursuit par le biais d'un partenariat avec le Groupement

National des Anciens Sapeurs-Pompiers de Paris (GNASPP) qui a étendu son action historique : « Que sont-ils devenus ? » Au final, un vrai suivi au long cours...



Le couple présidentiel aux côtés d'un pompier blessé, le 14 juillet 2021.

LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

MAC MAHON « J'Y SUIS, J'Y RESTE »

© Fernando Da Silva

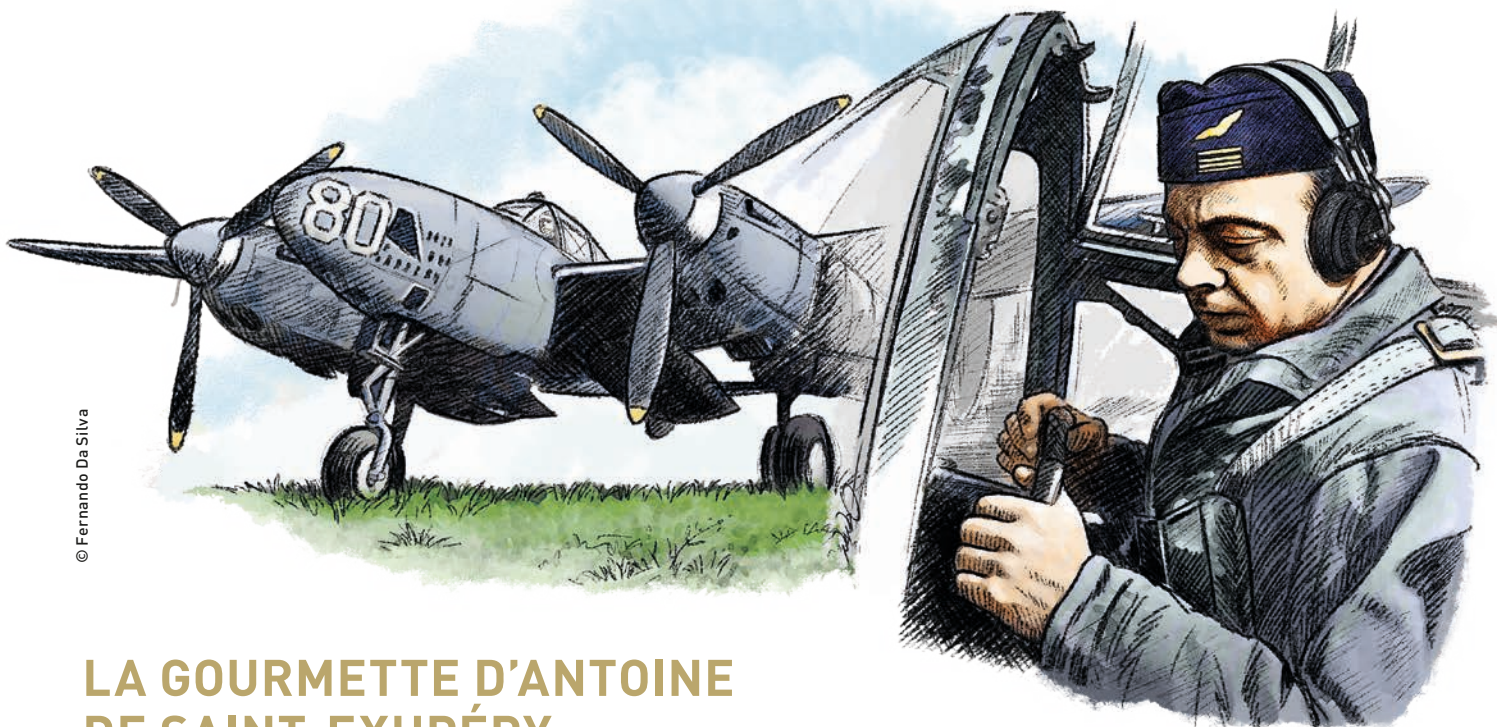


Fin août 1855, les corps expéditionnaires français et britanniques en guerre contre la Russie assiègent depuis 350 jours Sébastopol. Patrice de Mac Mahon, général issu de la noblesse irlandaise émigrée au XVII^e siècle en France, est envoyé sur le front de Crimée à la tête de la 1^{re} division d'infanterie de l'armée d'Orient. Sa mission : s'emparer de la tour de Malakoff, point culminant sur la ligne fortifiée à l'est de la ville.

Mac Mahon livre l'assaut à la tête de ses troupes le 8 septembre. La bataille est acharnée, les Russes reconquièrent plusieurs redoutes perdues et, en fin de journée, seul le bastion de Malakoff tenu par Mac Mahon est aux mains des alliés. Cependant, son importance stratégique est telle que les Russes évacuent Sébastopol. Cette victoire permettra de lancer l'assaut général et d'accélérer l'issue du conflit en Crimée.

Alors que le général victorieux vient de ficher en terre fanion et épée, un jeune officier anglais lui demande s'il est sûr de conserver Malakoff. Mac Mahon répond : « *Voyez ce drapeau, il vient d'y être planté, dites à votre général qu'il y restera !* ». La formule entre dans la légende sous la forme « *J'y suis, j'y reste* » qui deviendra la devise du 3^e régiment de zouaves.

Mac Mahon poursuit sa carrière militaire dont l'un des fleurons sera la victoire de Magenta en Italie contre les Autrichiens. Il est fait maréchal et duc de Magenta sur le champ de bataille par Napoléon III. Il commandera entre autres le 1^{er} corps de l'armée du Rhin en 1870 et sera blessé lors de la défaite de Sedan. Il deviendra président de la République de 1873 à 1879, lors du premier septennat de l'histoire française qu'il n'achèvera pas, ayant donné sa démission.



LA GOURMETTE D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY



Longtemps, les circonstances de la mort de l'écrivain, journaliste et pilote Antoine de Saint-Exupéry sont restées incertaines. Son avion, un Lightning P38, avait été abattu le 31 juillet 1944 alors qu'il effectuait une mission de reconnaissance photographique avant le débarquement de Provence. On ne savait exactement où, soit en Méditerranée, soit dans les Alpes.

Le 7 septembre 1998, le chalutier de Jean-Louis Bianco pêchant au large des calanques de Marseille remonte dans ses filets une gourmette en argent enchâssée dans un morceau d'aluminium. En la nettoyant, le pêcheur voit

apparaître le prénom « Antoine », puis le nom de Saint-Exupéry et n'en croit pas ses yeux. Il lit également le nom de Consuelo et l'adresse de l'éditeur de Saint-Exupéry à New York. Le bijou avait en effet été offert à Saint-Ex par son épouse Consuelo en 1942 à New York en gage d'amour et de fidélité.

Il est remis aux autorités des affaires maritimes qui engagent les procédures d'identification formelle de l'objet et de son propriétaire. Si l'épave de l'avion est retrouvée, elle sera considérée comme sépulture militaire. Les recherches sont dès lors lancées sous la compétence du ministère de la Défense en lien avec les services culturels spécialisés en archéologie sous-marine.

Retrouver l'épave de l'avion s'avère complexe, notamment par le fait que plusieurs Lightning P38 sont tombés dans ce secteur pendant la guerre ; au terme d'une enquête minutieuse et de recoupements grâce à des photographies des différents modèles d'avion, le 27 mai 2000, l'épave est formellement identifiée au large de l'île de Riou. Le pilote allemand qui l'a abattu, toujours vivant, témoignera alors des faits, exprimant ses regrets d'avoir causé la mort d'un auteur qu'il admirait.

EHPAD Résidence Colonel Picot

Maison de retraite médicalisée – EHPAD



Une histoire

Un EHPAD construit à l'initiative de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), plus connue sous le nom des « Gueules Cassées », au pied du mont Coudon dans l'environnement de la Provence varoise.

L'établissement a reçu le label « Bleuets de France », décerné par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et a signé une convention avec la société des membres de la Légion d'honneur.

La résidence

Construit de 2013 à 2016 sur un terrain de 5 hectares, l'établissement se veut moderne et convivial, d'un aspect résolument hôtelier, entièrement climatisé, pouvant accueillir 113 résidents.

Les chambres sont toutes individuelles, de 25 à 35 m², meublées, comportant une salle de bain avec douche à l'italienne, toilettes privatives, connexion Wifi.

La résidence comporte : un salon de coiffure, une bibliothèque, un bar, plusieurs espaces de détente, une salle de kinésithérapie, une salle de balnéothérapie, un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) décoré sur le thème des années 1950, et de grandes terrasses donnant sur des jardins arborés.

Une salle de restaurant panoramique propose des repas familiaux réalisés sur site sous la direction d'un chef de cuisine qui tiennent compte des habitudes alimentaires des résidents.

Les activités

L'équipe d'animation propose un programme hebdomadaire : revue de presse, ateliers culinaires, célébrations des anniversaires, spectacles, Loto, sorties, échanges intergénérationnels avec les enfants d'une crèche attenante, rencontre avec des animaux...

Ces activités permettent de développer et d'aider à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des résidents en lien avec le projet d'établissement construit autour du respect, du rythme de vie du résident et de la méthode Montessori.



Notre équipe attentionnée sera ravie de vous accueillir



Contact
Tél. : 04 94 42 51 80
Mail : contact@cypehpad.com
www.cypehpad.com
627, avenue du Colonel Picot
83160 La Valette-du-Var



Des nouvelles... en vers... de nos domaines

Nos membres ont un certain talent pour les poèmes et la rédaction est heureuse de leur donner la parole dans ces pages, car à travers ces quelques mots de Charles Baudelaire, nous comprenons très bien que la principale motivation d'écrire est simplement le plaisir.

« Aucun poème ne sera si grand, si noble, si véritablement digne du nom de poème que celui qui aura été écrit uniquement pour le plaisir d'écrire un poème. »

Les calvaires

*Posés dans la campagne,
on aurait dit des voyageurs qui se sont arrêtés.
Les bras en croix, ils semblent mesurer le temps.
Le regard fixe à l'horizon, ils guettent à l'imprévu.
S'il vous arrive à passer à leurs côtés,
ils ne daignent vous octroyer un bref salut.*

YVON CADIOU, MEMBRE DE L'UBFT

Les Gueules Cassées

*Esprits généreux, esprits solidaires,
Qui œuvrent chaque jour, atténuent la misère!
Passionnante tâche que d'évoquer la mémoire
De ceux qui n'osaient plus y croire!
Relever le défi, animer la volonté
Pour poursuivre le travail inlassablement
Avec des amis compétents.
Être toujours disponible, soulager le précaire
Par l'entremise des aides financières.
Garder son enthousiasme, calmer les tempêtes,
Ne cessons d'aimer les autres, devenons leurs apôtres.
D'un même souci, soyons animés.*

*Celui de faire perdurer le souvenir de la loyauté.
Sans cesse, l'effort de renouveau est réalisé
Au sein des organisations, des réunions
Où chacun peut s'exprimer, donner son opinion.
Rejoignons l'Association des Gueules Cassées,
Investissons-nous et allégeons la douleur du passé.
Le temps est un merveilleux dictame,
Vivons le ensemble pleinement!
Que notre mémoire ne soit pas défaillante,
Qu'elle ne sombre pas dans l'oubli.
Ne faisons pas injure au souvenir
De ceux dont on a fait si bon marché de leur vie.*

MAURICETTE BONNA-DUPLOUY,
CONJOINTE D'UN MEMBRE DE L'UBFT

Le Foyer des Invalides « Aux cœurs et aux corps »

Créée au lendemain de la Première Guerre mondiale, officiellement fondée en 1925 puis reconnue d'utilité publique en 1927, l'Association du Foyer des Invalides a pour principale mission d'œuvrer au profit des pensionnaires et hospitalisés de l'Institution des Invalides (INI). Tour d'horizon à la veille de son centenaire...



nauguré au printemps 1921, le premier foyer des Invalides devint rapidement indispensable aux pensionnaires de l'INI. Toute une pléiade de proches et d'amis, parfois même d'artistes de music-hall, s'ingénierent à apporter aux blessés consolation et apaisement. Enregistrée au *Journal officiel* en 1925, l'association éponyme se fixait pour but l'amélioration de la situation matérielle et morale de ces vétérans. Un dessein quasi-centenaire auquel elle est restée fidèle... « *L'association est totalement au service des pensionnaires mais aussi des hospitalisés de l'Institution nationale des Invalides*, résume ainsi le lieutenant-colonel Bruno Gagnaire, administrateur en charge de la communication et membre actif des Gueules Cassées depuis 2018. *Nous nous efforçons de leur apporter distractions et réconfort de multiples façons.* » Et d'insister sur ce dernier point : « *Il convient d'appréhender le terme de foyer au sens de famille. De fait, les bénévoles et les*



Des bénévoles impliqués au quotidien.

salariés de l'association accompagnent, écoutent et partagent quotidiennement pour créer un environnement de confiance, de bien-être – voire d'intimité – qui renvoie au cercle familial. Le but ultime est clair : faire oublier à tous, grâce à une approche à la fois très personnalisée et très humaine, qu'ils sont à l'hôpital. Un engagement humain de tous les instants qui vaudra d'ailleurs à l'association de recevoir en 1957 un prix de la Vertu des mains même du maréchal Alphonse Juin » (cf. encadré).

Indépendance et autonomie

Totalement indépendante et autonome mais en lien permanent avec l'INI, l'association est dirigée par un Conseil d'administration composé de 12 à 15 membres qui élit en son sein le Bureau. Son financement est en partie assuré par de nombreux partenaires, au premier rang desquels l'ONaC, les Ailes Brisées, Solidarité Défense et bien sûr l'UBFT. Au-delà des bénévoles qui œuvrent tous les



Un nouveau véhicule pour plus d'autonomie et de sécurité dans le transport des pensionnaires.

jours, elle compte quatre salariés à plein temps, dont son directeur et secrétaire général, Laurent Nion. Ses missions sont de deux ordres. Elle gère tout d'abord le foyer en lui-même, lieu de vie, d'activités et de rencontres récemment rénové ; qui propose un bar, un espace Internet et

une boutique, sans oublier une belle cour intérieure permettant de profiter du beau temps avec une vue magnifique sur le dôme des Invalides ! Cet espace présente en outre la particularité rare, pour ne pas dire exceptionnelle, d'être ouvert 7 jours sur 7,

suite page 36

365 jours sur 365 de 9 h à 18 h 30 en semaine et de 12 h 30 à 18 h lors des week-ends et des jours fériés. Une continuité de service sans doute unique dans le monde associatif... Elle assure également l'organisation de nombreuses sorties culturelles et récréatives dans des musées et jardins parisiens, bateaux mouches ou encore à l'hippodrome de Vincennes. Elle organise parallèlement divers événements festifs : repas à thème, concerts ou encore lectures de poésie. « *Nous proposons un total de*



Lors d'une sortie à Chantilly.



Lors du tournoi Fraternitas organisé au profit des blessés et des familles endeuillées de l'armée de Terre, dont la première édition s'est tenue le 7 octobre 2023.

40 animations par an, soit quasiment une par semaine, précise à ce propos Laurent Nion. Nous essayons de diversifier au maximum le contenu de cette offre. Cela nécessite une mobilisation sans failles des salariés mais aussi des bénévoles de l'association, car nos pensionnaires et hospitalisés doivent pouvoir être pris en charge lors de ces déplacements dans les meilleures conditions possibles. À titre d'exemple

complémentaire, nous venons de recevoir le 9 janvier dernier un nouveau véhicule qui nous permettra, en toute autonomie, d'effectuer liaisons et déplacements. »

Tournés vers l'avenir

Si la tradition joue un rôle majeur dans l'esprit qui préside aux menées de l'association, cette dernière se veut résolument tournée vers

« C'est bien là la vertu capitale qu'il nous appartient de glorifier dans ce foyer. Un mot la désigne, celui de fraternité, un mot tombé du ciel en des temps désespérés et si doux et si pur nous a dit le poète, qu'il a comme enivré la famille mortelle d'une goutte de vie et de divinité. »

MARÉCHAL ALPHONSE JUIN, DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1957).



Le Foyer des Invalides, un lieu de vie récemment rénové.



Déjeuner ensoleillé à Chantilly.

l'avenir. « Bien que quasi centenaires, nous cherchons à répondre aux grands enjeux du XXI^e siècle, souligne le médecin général inspecteur (2s) Jack Dorol, son président. Qu'il s'agisse d'organisation, de communication, de rapport aux médias sociaux, il convient

de s'adapter et de monter en puissance. Nous devons notamment répondre aux aspirations des jeunes générations de blessés en provenance de toutes les armées, y compris de la gendarmerie. J'ai un dernier objectif et non des moindres : accroître le nombre de nos

adhérents – nous sommes déjà passés de 40 en 2021 à 178 au 31 décembre 2023 ! – et de nos donateurs afin de favoriser cette nouvelle dynamique. » Prochain grand rendez-vous : la célébration des 100 bougies du Foyer en 2025, marquée par de nombreuses festivités et par l'édition d'une médaille du souvenir. L'annonce officielle de l'évènement devrait avoir lieu le 10 novembre prochain à l'occasion du traditionnel concert donné par la Garde républicaine en la cathédrale Saint-Louis des Invalides.

L'INI en bref

Créée par Louis XIV pour accueillir « ceux qui ont exposé librement leur vie et prodigué leur sang pour la défense et le soutien de notre pays », l'Institution Nationale des Invalides, fidèle à sa vocation initiale, est un établissement médical d'excellence au sein du ministère des Armées, spécialisé dans la prise en charge des blessés de guerre de tous les champs de bataille et tous les conflits. Elle assure ainsi le suivi des pathologies handicapantes motrices et/ou neurologiques, spécifiquement dans les domaines de la rééducation et de la réadaptation.

Info pratique

Association du Foyer des Invalides
6 boulevard des Invalides - CS 70807
75700 Paris Cedex 07
Tel : 01 40 63 22 00
Mail : foyer-des-invalides@orange.fr

Agenda des instances de gouvernance de l'UBFT

- 14 février :** Réunion de la commission des aides aux organismes et institutions
- 15 février :** Conseil d'administration
- 22 février :** Réunion de la commission des aides aux membres
- 20 mars :** Réunion de la commission des aides aux membres

- 21 mars :** Réunion du Bureau de l'UBFT
Réunion de la commission des Admissions
- 17 avril :** Réunion de la commission des aides aux organismes et institutions
- 18 avril :** Conseil d'administration
- 23 avril :** Réunion de la commission des aides aux membres

Soutiens accordés aux organismes et institutions

Sur proposition de la commission des aides aux organismes et institutions, le Conseil d'administration a décidé d'apporter un soutien financier à :

- **Association des Combattants de l'Union française (ACUF) :** soutien financier apporté aux membres et veuves de l'association.
- **Association Frères d'Armes :** soutien financier afin de développer les liens entre militaires français et étrangers lors des stages à l'École de Guerre.
- **Association Fraternité Drakkar :** soutien apporté pour les familles et rescapés militaires de l'attentat du Drakkar.
- **Ad Augusta :** financement d'activités de reconstruction en faveur des militaires souffrant d'un syndrome de stress post-traumatique et pour l'organisation de stages destinés à leurs épouses.
- **Comité de La Flamme sous l'Arc de Triomphe – Flamme de la Nation :** soutien financier afin de permettre au comité de poursuivre l'organisation chaque jour du ravivage de la Flamme.
- **Musée de la Grande Guerre de Meaux (77) :** soutien financier pour la réalisation en taille réelle de tranchées de la Grande Guerre avec parcours pédagogiques.
- **Cellule d'Aide aux Blessés, Malades et Familles de l'armée de l'Air et de l'Espace (CABMF) :** soutien financier apporté pour la réalisation d'un stage de reconstruction multisports et activités (JEPS AIR), au profit des blessés de l'armée de l'Air et de l'Espace.
- **France Alzheimer :** soutien financier apporté en faveur des familles de malades souffrant de la maladie d'Alzheimer.
- **Hôpital Spécialisé des Armées Desgenettes (HSA) :** soutien pour le fonctionnement d'ateliers du service psychiatrique.
- **Cellule de la Gendarmerie Nationale de Reconstruction des blessés par le Sport :** Organisation d'un stage « AquaPhénix » à destination des blessés et associant des activités de pleine nature (canyoning, rafting, plongée, etc.) et des activités socio-culturelles.
- **Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN) :** soutien financier pour l'achat de plusieurs équipements associant une protection auditive et un système de transmission dédiés à la 1^{re} antenne médicale spécialisée intégrée au GIGN.
- **Association « Un fauteuil à la mer » :** soutien apporté afin de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à la mer en toute sécurité.
- **Association Tournesol :** soutien pour l'organisation d'activités ludiques et artistiques au sein de l'Institution Nationale des Invalides (INI) et de l'HIA Percy.
- **Association du Foyer de l'Institution Nationale des Invalides :** soutien financier pour le fonctionnement de ce lieu de vie et pour l'organisation d'activités au profit des pensionnaires, des hospitalisés et de leurs familles.
- **Association Nationale des participants aux Opérations Extérieures (ANOPEX) :** soutien financier apporté dans le cadre du partenariat signé avec l'UBFT en 2017.

- **Musée de l'Armée aux Invalides** : soutien financier dans le cadre d'un partenariat pluriannuel.
- **Centre National des Sports de la Défense (CNSD)** : soutien financier pour un troisième renouvellement de trois ans de la location d'un véhicule de transport permettant le déplacement de cinq militaires

ou anciens militaires en situation de handicap et en fauteuil roulant.

- **Centre National des Sports de la Défense (CNSD)** : soutien financier pour l'organisation de stages pour les militaires blessés se déroulant en milieu aquatique.

Cette liste ne représente pas toutes les aides apportées par l'UBFT.

Au siège

Les nouveaux camarades

116 camarades nous ont rejoints suite à l'avis de la commission des admissions qui s'est réunie deux fois en 2024 : le 24 janvier et le 21 mars.

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les rencontrer lors des prochaines réunions régionales

Les délégations

Le Conseil d'administration du 18 avril 2024 a décidé de nommer :

- Jean-François Montoya conserve sa fonction de délégué départemental de l'Ain (01) en assurant également la gestion des départements de la Loire (42) et du Rhône (69).

- Jean-Pierre Meresse, à la fonction de délégué départemental des Pyrénées-Orientales (66), suite à la démission d'Henri Rebujent, dont le délégué régional est Charles Dauphin.
- Jacques Kuznik, à la fonction de délégué départemental du Haut-Rhin (68), dont le délégué régional est Pascal Stein.

Nous présentons toutes nos félicitations à nos camarades.

Réunion de formation des nouveaux délégués

Une journée de formation dédiée aux nouveaux délégués nommés par le Conseil d'administration, a été organisée au siège de l'UBFT à Paris le 8 février 2024, au profit

[suite page 40](#)



Christine (service juridique), Arnaud Jaffrelot, Sébastien Baudin, Laura (service Vie associative), Michel Wagner, Michèle et Marie (service Vie associative) et Alain Bouhier, directeur adjoint.

d'Arnaud Jaffrelot, nouveau délégué départemental du Morbihan (56), rattaché à la délégation régionale de Bretagne, de Michel Wagner, nouveau délégué départemental de Gironde (33), rattaché à la délégation régionale d'Aquitaine Nord, et de Sébastien Baudin, délégué départemental de l'Hérault (34) rattaché à la délégation du Languedoc-Roussillon.

Après le mot d'accueil dans lequel il a été précisé le rôle et l'action des délégués auprès des membres et des autorités locales civiles et militaires, nos délégués ont été remerciés pour leur engagement au profit de leurs camarades blessés.

Le programme de cette journée comprenait :

- Une présentation de la partie historique de l'UBFT, de la Fondation, de la SAS Colonel Yves PICOT ainsi que de la Française des Jeux.
- L'ensemble du périmètre très important du droit à réparation comprenant la partie expertise et la partie recours.
- Les différents aspects de la vie associative comprenant les adhésions, les cotisations, les différentes aides apportées aux membres, les aides aux organismes et institutions, l'organisation des réunions régionales, la gestion des délégations, le Memento du délégué et le magazine.
- La fonction de délégué et son périmètre d'action au profit de l'ensemble des blessés de sa délégation.

Nos délégués à l'honneur

Sur proposition de Patrick Remm, président de l'UBFT, plusieurs délégués et porte-drapeaux de l'Association se sont vu décerner la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif (MJSEA), lors des promotions du 14 juillet 2023 et du 1^{er} janvier 2024.



La médaille d'or MJSEA

- Jean Dodane, délégué de Franche-Comté



La médaille de bronze MJSEA

- Fabrice Andraud, porte-drapeau d'Auvergne
- Michel Carrère, délégué des Hautes-Pyrénées
- Laurent Drouart, délégué du Pays-de-la-Loire
- Philippe Durand, porte-drapeau de Midi-Pyrénées
- Alain Kergonou, délégué du Finistère
- Bernard Redregoo, porte-drapeau des Pyrénées-Atlantiques
- Pascal Stein, délégué d'Alsace
- Roger Tanguy, porte-drapeau honoraire de Bretagne

Nous présentons toutes nos félicitations à nos camarades pour leur décoration.

Coordonnées des membres

Merci à chaque membre et ressortissant de bien faire parvenir, en priorité à son délégué ou à défaut au siège, tout changement de situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou de coordonnées (adresse, téléphone ou mail) afin de conserver chaque dossier à jour.

Bonne retraite Claudine



Claudine entourée de tous les administrateurs.

Après 40 années au service des Gueules Cassées, Claudine Guérini a pris le 31 mars dernier une retraite bien méritée.

Claudine a été embauchée en 1982 au château de Moussy-le-Vieux au poste de serveuse et était

devenue la responsable de la salle de restauration qu'elle animait avec sa grande joie de vivre, jusqu'à la fermeture du site le 14 juillet 2014.

Le directeur général lui a alors proposé de rejoindre le siège au poste de gouvernante pour assurer l'entretien de l'immeuble, la préparation des chambres et organiser la mise en place des événements et réceptions. Missions qu'elle a toujours remplies avec son sourire légendaire et toutes ses petites attentions.

Pour cette longue carrière, Claudine s'est vu remettre la médaille Grand or du travail par le président à l'issue du Conseil d'administration. Au nom des toutes les Gueules Cassées qui l'ont rencontrée lors de leurs séjours à Moussy ou en notre siège parisien de la rue d'Aguesseau, des administrateurs et de ses collègues de travail, nous souhaitons à Claudine et à Michel, son mari, une longue et heureuse retraite sous le soleil de l'Aude (11).



Claudine entourée de tous les salariés du siège.

Délégation Aquitaine Nord

Deux belles journées organisées par nos délégués d'Aquitaine Nord

28 JANVIER 2024. Nos camarades Michel Potriquet et Jacques Altmeyer, délégués régional et départemental de la délégation Aquitaine Nord ont organisé chacun une journée

« *galette des rois* », respectivement à Capbreton (40) pour Jacques et à Bordeaux (33) pour Michel.



Les membres réunis à Capbreton.

À Capbreton, grâce à notre camarade Hervé Piris, Jacques a bénéficié gracieusement de la mise à disposition par la mairie de la salle des fêtes. Les membres ont répondu

favorablement et plus de 80 personnes étaient présentes pour tirer les rois autour de Jacques et de son porte-drapeau, Anthony Le Meliner.



Les membres réunis à Bordeaux.



À Bordeaux, Michel a organisé cette journée dans la salle d'un hôtel où le succès a été également au rendez-vous. En effet, plus de 80 personnes ont fait le déplacement pour partager ce moment de retrouvailles et de convivialité.

Bravo à nos deux délégués, Michel Potriquet et Jacques Altmeyer, pour leur implication et l'organisation de ces belles journées.

Le tour du bassin d'Arcachon à vélo

13 AVRIL 2024. Notre camarade Michel Potriquet, délégué régional d'Aquitaine Nord, accompagné de Jacques Altmeyer et Michel Wagner, délégués départementaux, a organisé une sortie sportive à vélo autour du bassin d'Arcachon.

Une quinzaine de camarades ont répondu présents et se sont lancés dans cette aventure de 75 kilomètres sur une journée, qui a commencé par la traversée du bassin en bateau entre Arcachon et le Cap-Ferret.

Le groupe a ensuite emprunté la piste cyclable pendant 3 heures le matin et 3 heures l'après-midi, avec une pause pour le déjeuner.

Guillaume Ducrocq, porte-drapeau de la délégation et Cyrille Chahboune, lourdement handicapés des membres inférieurs, ont réalisé ce périple avec un vélo à assistance électrique. Par ailleurs, ces deux sportifs sont susceptibles

d'être retenus pour participer aux Jeux paralympiques 2024 à Paris dans la discipline collective du volley assis.

Une belle journée de cohésion appréciée de tous.
Bravo et merci à nos délégués.



Tout le groupe réuni autour de leurs délégués.

Délégation Bretagne

Rencontre avec les assistantes sociales des armées du Morbihan

6 MARS 2024. Notre délégué départemental (56) Arnaud Jaffrelot a répondu favorablement à l'invitation de Marie-Josée Thébault, assistante sociale aux armées de l'antenne de Lanester, qui souhaitait que notre camarade présente l'Union des Blessés de la Face et de la Tête à l'ensemble des assistantes sociales des armées (ASA) du Morbihan, réunies à la base aéronautique de Lan Bihoué.

Lors de cette réunion, qui a rassemblé une dizaine de professionnels de l'Action Sociale des Armées, dont la conseillère technique d'encadrement, Madame Bordes, notre camarade Arnaud a présenté les Gueules Cassées, sa fonction de délégué et le soutien que l'UBFT peut apporter à ses membres : soutien moral, financier ou juridique dans le cadre du droit à réparation.

Le but de cette rencontre a été de créer un lien avec les ASA, qui connaissent bien les blessés, et de mettre en place un partenariat qui représente un atout supplémentaire dans l'identification des camarades nécessitant un réel soutien et qui, pour certains, n'osent pas solliciter ce soutien financier ou juridique.



Une belle et enrichissante réunion.

Ce lien entre les ASA et l'UBFT sera également très utile afin de bien cerner et mieux calibrer toutes les aides apportées par les associations et les services de l'État. Une très belle journée d'échanges constructifs permettant, ensemble, d'accompagner les blessés.

Barbecue de cohésion

8 MARS 2024. Notre camarade Arnaud Jaffrelot a proposé à plusieurs membres du Morbihan (56), dont il est le délégué départemental, de se réunir à la Maison du général, gîte mis à disposition des blessés au fort de Penthièvre



Tous rassemblés pour un barbecue.

sur la presqu'île de Quiberon, réservé par notre camarade Jérémy.

L'organisation d'un « barbecue cohésion » sur ce site surplombant la mer a permis de rassembler un peu plus d'une douzaine de membres et à notre délégué de connaître ces Gueules Cassées qu'il n'avait pas encore rencontrées. Lors de ce repas champêtre, notre délégué a pu s'entretenir avec chaque membre et faire un point sur sa situation et ses attentes, et également les sensibiliser à l'importance de s'impliquer dans la vie de l'Association, matérialisée par une présence à la réunion régionale de Bretagne et à la participation au vote par correspondance des résolutions et des administrateurs lors de l'Assemblée générale. Cette journée a été appréciée de tous et a permis de créer des liens entre les marins et les anciens du 3^e RPIMa car tous ne se connaissaient pas.

Bravo à Arnaud pour son implication et l'organisation de cette belle journée.

Délégation Languedoc-Roussillon

Hommage au général Bigeard



Le colonel Benoît Cussac, chef de corps, Charles Dauphin et le capitaine Christophe Vidaillat, officier supérieur adjoint du 3^e RPIMa.

15 DÉCEMBRE 2023. Le 3^e régiment parachutiste d'infanterie de Marine (RPIMa) a inauguré le personnage de cire du général Bigeard qui a pris place dans la salle d'honneur du régiment.

Ce personnage de cire a été réalisé en 1994 par le Musée Grévin et inauguré par le général Bigeard au mois d'octobre de la même année.

Le Musée a accepté de s'en séparer et, après une réfection du mannequin, il a pris la direction de Carcassonne pour trouver une place d'honneur au régiment que le général Bigeard a commandé de 1955 à 1958.

L'UBFT, contactée par l'intermédiaire de notre délégué Charles Dauphin, a répondu favorablement à la demande de soutien du régiment et a financé l'achat du personnage auprès du Musée Grévin.

Le mannequin a trouvé sa place derrière le bureau du général Bigeard, offert par son épouse Gaby.

Histoire du 3^e régiment parachutiste d'infanterie de Marine

- Créé en 1948, le 3^e bataillon colonial de commandos parachutistes (BCCP) s'illustre d'abord en Indochine, notamment en 1950 à Dong Khé et That Khé.
- En novembre 1950, il est dissout.
- En 1952, création du 3^e bataillon de parachutistes coloniaux (BPC), qui est dissout en 1953.
- En 1955, c'est la création du 3^e BCCP/3^e BPC en Algérie, qui la même année devient le 3^e régiment de parachutistes coloniaux (RCP), commandé par le lieutenant-colonel Bigeard.
- Le 1^{er} janvier 1958, le 3^e RPC devient le 3^e régiment de parachutistes d'infanterie de Marine.
- En 1962, après la guerre d'Algérie, il s'installe à Carcassonne où il est entièrement professionnalisé dès

[suite page 46](#)

1976. Depuis, il est intervenu au sud du Liban, à Djibouti, au Tchad, en Centrafrique, en Nouvelle-Calédonie, au Togo, au Gabon, au Rwanda, en Irak, en Turquie, au Zaïre, en ex-Yougoslavie, au Congo, au Kosovo, en Côte d'Ivoire, en Afghanistan et au Mali.

- Le régiment a été cité six fois, dont trois fois en Indochine, une fois au Liban, une fois au Kosovo et une fois en Afghanistan.
- Le général Jean Salvan, président de l'UBFT de 1996 à 2002, a commandé le 3^e RPIMa de 1976 à 1978.
- C'est cette année 1978, alors que le 3^e RPIMa se trouve au Liban dans la cadre du mandat de la FINUL, que son chef de corps, le colonel Salvan, est grièvement blessé.

Général Marcel Bigeard

Né le 14 février 1916, il commence sa carrière militaire comme homme du rang pour terminer officier général de corps d'armée. Bigeard a été résistant puis a participé à la guerre d'Indochine et d'Algérie. Il est l'un des généraux les plus décorés et cités de l'Armée française. Après sa carrière militaire, il sera député et secrétaire d'État à la défense. Il décèdera le 18 juin 2010.

Merci à notre camarade Charles Dauphin, d'avoir contribué à cette réalisation.

Délégation Paca-Alpes-Côte D'azur

Trois Gueules Cassées au marathon de Paris

7 AVRIL 2024. Nos trois camarades Frédéric Durini, Arnaud Berti et Anthony Le Meliner ont participé au 47^e marathon international de Paris.

Après une participation au Marathon Marine Corps de Washington aux USA, le 29 octobre 2023 (voir magazine n° 367), nos trois camarades se sont engagés sur celui de Paris.

Le marathon international de Paris est l'un des plus importants marathons du monde, notamment par le nombre de participants. Le départ a été donné sur les Champs-Élysées et son parcours a sillonné ensuite les plus beaux lieux de la capitale durant 42,195 kilomètres : place de la

Concorde, l'Opéra Garnier, le Louvre, Notre-Dame de Paris, le musée d'Orsay, la Tour Eiffel, le Grand Palais, l'Hippodrome d'Auteuil, la place de la Bastille, le Bois de Vincennes, le Bois de Boulogne, pour une arrivée sur l'avenue Foch non loin de l'Arc de Triomphe.

Nos coureurs se sont bien défendus dans ce marathon qui a réuni 52 000 participants. Arnaud a terminé en 4h06, Anthony en 4h09 et Fred en 4h51.

Bravo à tous les trois pour ces belles performances sous les couleurs des Gueules Cassées.

Nous attendons la suite de leurs aventures.



Anthony, Arnaud et Fred dans le hall du siège de l'UBFT avant et après la course.

Délégation Paca-Provence

19 AVRIL 2024. À Sorgues (84) s'est déroulée la commémoration du 80^e anniversaire du départ du train dit « fantôme ».

Retour sur période sombre.

Le 18 août 1944, ce train en provenance de Toulouse a traversé tout le Sud-Est de la France avec comme destination le camp de concentration de Dachau en Allemagne. Il transportait 750 Juifs, résistants et communistes.

Arrivé à Roquemaure (30), le convoi est bloqué par un bombardement. Les soldats allemands obligent alors les prisonniers à marcher 17 km sous un soleil de plomb et finissent par atteindre la gare de Sorgues.

Face à la barbarie nazie, les cheminots et les Sorguais vont faire face et permettre l'évasion d'une trentaine de captifs avant le départ du train. Arrivé à Dachau, ce train ne transportait plus que 536 personnes, dont la plupart périront dans ce camp de concentration.

Le trajet précis qu'a suivi ce train est difficile à retrouver, tant il a disparu puis reparu, interrompu au cours de son parcours par la progression des Alliés. D'où son surnom, « le train fantôme ».

Dans le cadre d'une marche mémorielle, 700 collégiens des départements concernés ont parcouru le même itinéraire, de Roquemaure jusqu'à Sorgues, où une cérémonie a été organisée en présence de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, Thierry Suquet, préfet du Vaucluse, Thierry Lagneau, maire de Sorgues, ainsi que de nombreuses personnalités.

Bernard Tomasetti, délégué régional de la délégation PACA-Provence, accompagné de Mickael Galeran, porte-drapeau, ont représenté l'UBFT.



Patricia Mirallès entourée de Bernard Tomasetti et Mickaël Galeran.



Notre porte-drapeau salué par Patricia Mirallès.

Délégation Poitou-Charentes



Alain Dubut.

8 FÉVRIER 2024. À Saint-Maixant-l'École (79), notre camarade Alain Dubut, délégué régional de la délégation Poitou-Charentes, a représenté l'UBFT lors de la cérémonie de baptême de la 370^e promotion « sergent Muller » de l'École nationale des sous-officiers d'active de l'armée de Terre (ENSOA).

Notre drapeau était également présent lors de cette cérémonie.

L'ENSOA

C'est au lendemain de la Guerre d'Algérie, le 1^{er} septembre 1963, que naît l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) à Saint-Maixent-l'École.

Perpétuant une longue alliance entre la Nation et son Armée à travers l'histoire de la cité de Saint-Maixent-l'École, elle s'inscrit dans une tradition héritée des différentes écoles militaires qui s'y sont succédé depuis la création de l'école militaire d'infanterie en 1881.

En 1984, elle incorpore ses premiers élèves sous-officiers féminins, qui comptent aujourd'hui pour 19% des sergents formés à l'ENSOA.

Depuis 1998, avec la professionnalisation des armées, l'ENSOA est seule en charge de la formation initiale des sous-officiers de l'armée de Terre. Elle s'impose donc naturellement comme le creuset de la formation générale des sous-officiers d'active et de réserve.

En 2009, l'ENSOA prend l'appellation de Maison Mère des sous-officiers de l'armée de Terre.

Fière de sa devise « *S'élever par l'effort* », l'ENSOA demeure très attachée à l'héritage légué par ceux qui sont passés dans ses rangs. Nombreux sont ces sous-officiers, qui ont accédé au corps des officiers.

Le 5 février 2002, le drapeau de l'école s'est vu conférer la Médaille militaire, prestigieuse décoration, des mains du président de la République d'alors, Jacques Chirac, rendant ainsi hommage à l'ensemble des sous-officiers de l'armée de Terre.

L'École nationale des sous-officiers d'active, qui s'honore d'avoir déjà formé et perfectionné plus de 150 000 sous-officiers depuis sa création, demeure plus que jamais la référence pour le corps des sous-officiers.

Forte aujourd'hui de ses cinq bataillons d'élèves et de son groupement de perfectionnement, elle poursuit avec détermination, volontarisme et enthousiasme cette mission essentielle qui lui fut confiée il y a 60 ans au service de la France et de l'excellence de son armée de Terre.

(Source : portail numérique du ministère des Armées).



Le drapeau des Gueules Cassées lors de la cérémonie.



La délégation Bourgogne rassemblée autour de son drapeau, porté par Michel Clerget, porte-drapeau.



Henri de Bonnaventure, président honoraire, Patrick Remm, président de l'UBFT, et Robert Esquirol, délégué régional, entourant les personnalités et un nouveau camarade.



Une participation active à la réunion.



Robert Esquirol remet à Patrick Remm et à Henri de Bonnaventure un ancien drapeau de la Fédération Nationale des Trépanés et Blessés de la Tête, association dissoute dont les membres ont rejoint les Gueules Cassées à la fin des années 80.



La délégation Rhône-Alpes rassemblée pour la réunion régionale.



Michel Clicque et Pierre Tricot avec les deux nouveaux camarades.



Un auditoire attentif aux informations données.



Tadj Charef, délégué départemental, Michel Clicque, délégué régional et administrateur, Jean-Daniel Marquis, administrateur, Pierre Tricot, administrateur, Fernand Moireaux, UNC Villeurbanne représentant le président départemental, Magali Molina, directrice départementale de l'ONaCVG 69 et Jean-François Montoya, délégué départemental.



La délégation Champagne-Ardenne rassemblée devant le monument aux soldats morts en Opérations extérieures (OPEX).



Dimitri Oudin, conseiller municipal, représentant le maire de Reims, et Patrick Remm, déposant une gerbe au monument aux soldats morts en OPEX.



Les nouveaux camarades qui nous ont rejoints.



Pierre Ronseaux, président de la 138^e section du Grand Reims des Médailleurs militaires, Patrick Remm, Jean Déprez et Willy Delvallée, vice-président des porte-drapeaux de Reims.



Pierre David, porte-drapeau, Jean Déprez, délégué régional, Dominique Cleiss, délégué départemental, et Bernard Herard, porte-drapeau.



La délégation réunie pour une belle journée de cohésion.



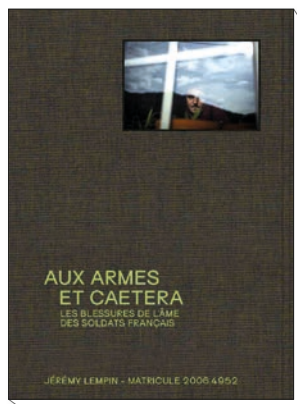
Les nouveaux membres de la délégation.

Aux armes et cætera

Les blessures de l'âme des soldats français

de Jérémy Lempin et Cyril Hofstein

Photographe au sein de l'Armée de 2006 à 2016, aujourd'hui photojournaliste freelance, Jérémy Lempin rend hommage à ces anciens frères d'armes en montrant sans fard la souffrance endurée par les soldats atteints d'ESPT et les conséquences sur leur cercle familial. De ces 4 années d'enquête photographique, Jérémy Lempin a choisi de ne montrer que les images les plus puissantes, celles qui disent le mieux l'enfer d'une vie entièrement paralysée par les conséquences de cette maladie et qui gangrène peu à peu toute la sphère familiale. La guerre psychologique devient une guerre menée contre soi et dans le secret de la sphère intime. Cyril Hofstein tentera de répondre aux questions suivantes : l'histoire de la blessure est-elle un miroir de notre rapport à la violence ? La manière dont on traite ces malades atteints d'ESPT est-elle symptomatique d'une société de la performance qui n'accepte pas d'affronter la fragilité ? Ce livre interroge notre rapport à la violence et à son pendant, la virilité.



Hemeria Éditions

<https://hemeria.com>

120 pages,

60 photographies

Avec les fées

de Sylvain Tesson

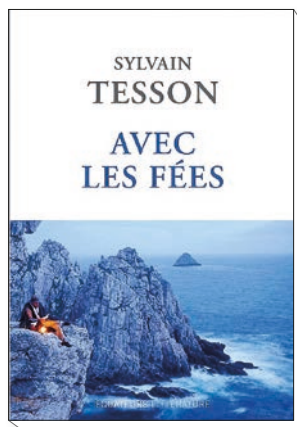
Livre

« **L**'été venait de commencer quand je partis chercher les fées sur la côte Atlantique. Je ne crois pas à leur existence. Aucune fille-libellule ne volette en tutu au-dessus des fontaines. C'est dommage : les yeux de l'homme moderne ne captent plus de fantasmagories. Au XII^e siècle, le moindre pâtre cheminait au milieu des fantômes. On vivait dans les visions. Un Belge pâle (et très oublié), Maeterlinck, avait dit : "C'est bien curieux les hommes... Depuis la mort des fées, ils n'y voient plus du tout et ne s'en doutent point".

Le mot fée signifie autre chose. C'est une qualité du réel révélée par une disposition du regard.

Elles apparaissent parce qu'on regarde la nature avec déférence. Soudain, un signal. La beauté d'une forme éclate. Je donne le nom de fée à ce jaillissement. Les promontoires de la Galice, de la Bretagne, de la Cornouailles, du pays de Galles, de l'île de Man, de l'Irlande et de l'Écosse dessinaient un arc. Par voie de mer j'allais relier les miettes de ce déchiqûement. En équilibre sur cette courbe, on était certain de capter le surgissement du merveilleux.

Note : pages 54 à 58, Sylvain Tesson évoque Martin, membre des Gueules Cassées, et Thomas, directeur de l'association Ad Augusta, soutenue par l'UBFT.



Éditions des Équateurs

<https://editionsdesequateurs.fr>

224 pages

The lion and the eagle

de Garth Ennis et PJ Holden



Éditions Paquet

<https://editionspaquet.com>

192 pages

1944 : le Japon impérial domine toujours la majeure partie de l'Asie. Déterminés à reconquérir la Birmanie, les Britanniques envoient une unité de forces spéciales, les Chindits, en plein cœur du territoire ennemi. Leur mission : harceler les troupes japonaises partout où elles se trouvent. Isolés au cœur de la jungle, ces soldats vont se retrouver prisonniers d'un cauchemar sans équivalent dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Le colonel Keth Crosby et le médecin Aistair Whitamore ont de vieux comptes à régler avec les Japonais, ayant tous deux survécu à la longue retraite de Birmanie deux ans plus tôt. Mais ni la jungle ni l'ennemi n'ont perdu en sauvagerie depuis lors, et quand le fracas des armes se fera entendre et que les Japonais donneront l'assaut contre le petit groupe de Britanniques, chaque homme devra résister jusqu'à son point de rupture.

Livre

Les forêts de la Grande Guerre

de Jean-Paul Amat

*Deuxième édition,
de 1815 à nos jours*



Sorbonne Université Presses

632 pages, 250 illustrations

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Jean-Paul Amat continue d'explorer le champ encore méconnu des relations entre la forêt et la Grande Guerre, qui fut un puissant agent de transformation des territoires. Car à l'issue du conflit, de la mer du Nord à la Suisse, la déchirure – villages détruits, terroirs agricoles abandonnés, forêts brisées, sols bouleversés – courait sur près de 800 km. Les lieux d'affrontement, aux blessures difficilement effaçables, furent cartographiés sous le nom de « Zone rouge ».

Dès l'instant zéro que fut l'hiver 1918-1919, la cicatrisation des milieux s'enclencha, sous l'effet de deux dynamiques végétales : l'une, spontanée, œuvre de la nature ; l'autre, contrôlée, qui fut l'œuvre des acteurs du territoire – habitants, associations, élus, gestionnaires forestiers.

Le géographe aborde ici les questions d'environnement, de gestion forestière, d'aménagement territorial, celles aussi des débats sociétaux autour de la patrimonialisation des sites mémoriels.

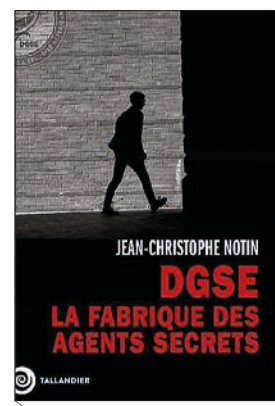
Livre

DGSE, la fabrique des agents secrets

de Jean-Christophe Notin

Une caserne d'apparence quelconque, à l'est de Paris. Les automobilistes qui empruntent le boulevard Mortier ne la remarquent même pas. C'est le but. La DGSE n'aime rien tant que la discrétion, pour ne pas dire le secret, gage de la réussite de ses opérations à l'étranger.

Ce livre marque un événement tout à fait exceptionnel. Pour la première fois de son histoire, pendant plusieurs mois, la DGSE a ouvert ses portes à Jean-Christophe Notin et son équipe. Une vingtaine d'entretiens ont pu être menés, à tous les échelons de la hiérarchie, du directeur général aux experts de la contre-prolifération et du contre-terrorisme. Pour la première fois également, des membres en fonction racontent une affaire majeure qui a tenu la DGSE en haleine durant quinze ans : la traque des terroristes djihadistes au Sahel. Directeurs, chef de poste, traductrice, interprète images, membres des unités clandestines, tous se sont livrés sur les satisfactions et les servitudes de leurs métiers, avec d'autant plus de franchise qu'ils sont voués à ne jamais pouvoir les confier hors les murs. Ainsi se dévoile le plus grand secret de la DGSE qui n'est pas de savoir où et quand elle opère, mais comment et pourquoi.



Tallandier

www.tallandier.com
336 pages

Femmes vaillantes

Les sentinelles des légionnaires

de Maylis Lardet et Marie-Laure Vincensini

À toutes les épouses et compagnes de légionnaires.

Au profit du Foyer d'Entraide de la Légion Étrangère.

D'un autre ailleurs

96 pages

<https://dunautreailleurs.com/>

Je n'avais jamais envisagé d'écrire un livre car il faut du talent pour cela ! Mais depuis dix ans, depuis que j'ai été épouse de chef de corps, à Kourou en Guyane, et que j'ai eu la chance de vous rencontrer vraiment, vous les épouses et compagnes de légionnaires, je sais au fond de moi que cet hommage à mes "sœurs Légion" devait voir le jour.

Parce que vous êtes des femmes vaillantes et aimantes, et que votre force fait du bien. Vous êtes dans l'ombre, toujours discrètes et pourtant vos vies sont époustouflantes et vous savez, en prime, les raconter avec humour et poésie. Un légionnaire qui est bien dans sa famille est bien dans son métier...

Alors, par tous ces témoignages d'épouses et de compagnes de légionnaires de nombreuses nationalités, de parcours si variés et dont les maris ont des grades divers, je veux vous montrer à quel point vous êtes des femmes merveilleuses et vous dire que vous faites beaucoup pour la société ! Pourquoi avoir choisi le mot Sentinelle ?

Parce qu'une sentinelle est indispensable, même si personne n'y fait attention...



Le GIGN par ceux qui l'ont commandé

Livre

de Pierre-Marie Giraud et les commandants du GIGN

Les douze anciens patrons du GIGN, ces douze chefs qui ont tous répondu « présents », ouvrent les portes de leur unité, devenue mythique depuis sa création en 1974.

Leurs témoignages, leurs confidences, et pour certains leurs révélations, constituent des pièces essentielles dans la compréhension de cette unité d'élite, aussi célèbre que mal connue.

Pendant des heures d'entretien sans langue de bois, ces anciens patrons, pour la première fois réunis dans un livre, ont remonté le fil de leurs souvenirs : leur formation dans les grandes écoles militaires, leur entrée dans la gendarmerie puis au GIGN, leurs opérations, les évolutions de l'unité...

Ils reviennent aussi sur les raisons de leur engagement, leur manière de commander, les obstacles auxquels ils ont pu se heurter, leurs regrets et leurs satisfactions.

Les douze commandants du GIGN, qui ont participé à cet ouvrage en s'entretenant avec l'auteur, ont demandé que tous leurs droits d'auteur soient reversés à la Fondation Maison de la Gendarmerie.



Mareuil Éditions

188 pages

www.mareuil-editions.com

Les grandes énigmes de l'histoire

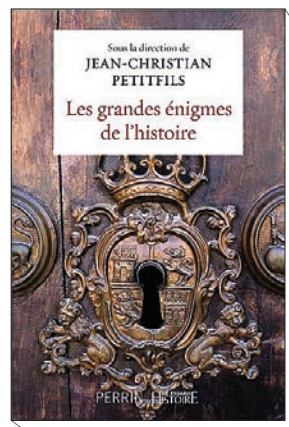
Livre

sous la direction de Jean-Christian Petitfils

Les grands mystères de l'histoire expliqués par les meilleurs historiens.

Le 27 septembre 52 avant notre ère, tout était réuni pour que Vercingétorix l'emporte à Alésia sur les légions de César ; or, c'est tout l'inverse qui se produisit. Comment expliquer ce désastre où se joua le destin de la Gaule ? Le 29 mai 1968, le général de Gaulle disparaît ; face au mouvement social, eut-il la tentation de se retirer, et qu'est-il allé dire et faire à Baden-Baden ? Le secret de ces heures capitales n'est pas entièrement élucidé. L'Atlantide était-elle une contrée emportée par un tsunami au milieu de la mer Égée ou une métaphore platonicienne ?

La grande histoire est faite aussi de ces incidents, hasards et affaires qui ont défrayé la chronique et conservé leur part de mystère. Ces énigmes conservent le charme des secrets de famille. Certaines d'entre elles, pourtant, ont influé sur les destinées du monde. Voici enfin ce qu'il est possible de savoir et de comprendre sur quarante d'entre elles.



Perrin

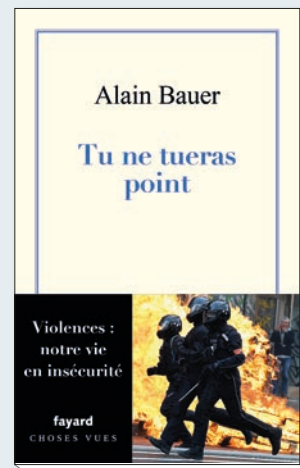
672 pages

www.lisez.com

Livre

Tu ne tueras point

de Alain Bauer



Fayard

360 pages

www.fayard.fr

« La violence se construit à partir de petits faits, réguliers, quotidiens, qui ne traumatisent que les victimes et n'intéressent pas les médias. Puis l'ordinaire de la violence produit soudain des faits divers qui, par leur intensité, choquent et mobilisent, réveillent ou terrorisent. Jusqu'à ce que l'extraordinaire devienne si fréquent qu'il se fasse ordinaire. »

Alors que les Jeux olympiques de Paris approchent, la France vit une succession de phénomènes, de la criminalité quotidienne à l'émeute, de la violence ordinaire au terrorisme, sans aucune pause. Face à l'insécurité, Alain Bauer propose de se ressaisir de ce que nous avons délégué. Il s'agit de faire renaître la possibilité d'une sécurité véritable des cendres mêlées de l'antique utopie d'un monde sans coercition et du cauchemar éveillé d'une coercition sans monde.

NOS JOIES... MARIAGES

*Mariages de petit-enfant
de Camarade*

Claire Dupont

A. 42232
avec Julien Royo
31560 Nailloux

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Yvan & Simonne Barrague

A. 69816
40390 Saint-Martin-de-Hinx

Serge & Michelle Guilmin

A. 44502
28250 Digny

Bernard & Josette Leboeuf

A. 45583
62400 Béthune

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Gérard & Doris Teyssier

A. 46055
69100 Villeurbanne

Ont fêté leurs Noces d'Or

Jean-Michel & Martine Urban

A. 45230
42100 Saint-Étienne

Se sont pacsés

Quentin Le Goff

A. 46674
avec Marion Dousset
44320 Frossay

Bernard Petit

A. 47466
avec Amandine Marie
62240 Longfosse

*Nos félicitations ainsi que nos vœux
de bonheur les accompagnent.*

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATION

*A reçu la Médaille d'or
de la Jeunesse, des Sports et
de l'Engagement associatif*

Jacques Morgand

A. 80887
57400 Sarrebourg

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

*Nous sommes heureux de vous faire
part de nombreuses naissances*

Enfants de Camarades :

Vincent Doussau de Bazignan

A. 46578
Naissance de Diane
32100 Saint-Orens-Pouy-Petit

Jessy Georges

A. 47401
Naissance de Milan
81210 Roquecourbe

Yvan Peyraud

A. 47532
Naissance de Antoine & Romain
82000 Montauban

Maxime Schepmans

A. 47187
Naissance de Valentina
33560 Carbon-Blanc

Arrière-petits-enfants de Camarades

André Dezavelle

A. 70315
Naissance de Célestine
55300 Chauvencourt

André Dezavelle

A. 70315
Naissance de Ethan
55300 Chauvencourt

Jean-Michel Jourdan

A. 41951
Naissance de Gabin
33730 Préchac

*Nous adressons nos vœux de santé
aux heureuses mamans et aux bébés,
ainsi que nos félicitations
aux parents, grands-parents et
arrière-grands-parents.*

NOS PEINES... DÉCÈS

*Nous avons à déplorer le décès
de nos Camarades*

Roland Bidard

A. 41299
61300 L'Aigle

Norbert Bornet

A. 47227
51000 Châlons-en-Champagne

Guy Cantat

A. 43663
33310 Lormont

Jacques Carignano

A. 44394
34000 Montpellier

René Champrenault

A. 42607
21000 Dijon

Yves David

A. 70133
64110 Gelos

Papa Moussa Diallo

A. 46514
65000 Tarbes

Gérard Dieulot

A. 39742
56370 Sarzeau

Alain Ducourneau

A. 44694
65310 Horgues

Jean-Jacques Dupasquier

A. 46169
38340 Voreppe

Pierre Garcia

A. 47352
33300 Bordeaux

Lucien Goraguer

A. 45446
29950 Clohars-Fouesnant

Bernard Guerin

A. 41487
61100 Flers

Louis Honorez

A. 43762
59710 Pont-À-Marcq

André Jacques

A. 42246
27190 Ferrières-Haut-Clocher

Jean Labrousse

A. 44737
66100 Perpignan

Gabriel Rampa

A. 46126
57420 Pouilly

Jean-Christian Rodrigo

A. 80732
60260 Lamorlaye

Bernard Roux

A. 44887
63400 Chamalières

Jean-Claude Serre

A. 46412
64530 Pontacq

Josef Unterlechner

A. 44824
49000 Ecoflant

Sauveur Verdaguer

A. 45722
33400 Talence

Patrick Winisdoerffer
A. 70211
64230 Lescar

Nous avons appris le décès de Mesdames

Gabrielle Augereau
VA. 39132
44580 Bourgneuf-en-Retz

Fernande Bastide
VA. 42802
83160 La Valette-du-Var

Andrée Bayod
VA. 45177
66240 Saint-Estève

Josiane Bocahu
VA. 39207
51450 Bétheny

Marguerite Bouvet
VA. 42130
74330 Sillingy

Mélanie Champlon
VA. 70352
57320 Bouzonville

Geneviève Charles
VA. 44869
24700 Montpon-Ménestérol

Monique Collet
VA. 41892
14240 Caumont-sur-Aure

Simone Decomble
VA. 43888
22510 Trebry

Janine Emde
VA. 44439
92800 Puteaux

Michèle Fonquernie
VA. 42793
31390 Lafitte-Vigordane

Aline Frison
VA. 44105
60100 Creil

Odette Goichot
VA. 45291
21190 Meloisey

Joséphine Guiraud
VA. 44241
83390 Cuers

Yvonne Henry
VA. 70193
03000 Moulins

Marcelle Herraud
VA. 43975
56500 Locminé

Micheline Lacinnik
VA. 45374
64110 Jurançon

Henriette Leroy
VA. 43948
14400 Bayeux

Yvette Michel
VA. 44769
31180 Rouffiac-Tolosan

Jacqueline Moreau
VA. 40604
78400 Chatou

Rosine Negrobar
VA. 44776
95200 Sarcelles

Marie Paucod
VA. 40633
71450 Blanzay

Rolande Pean
VA. 9884
46220 Praussac

Suzanne Pigny
VA. 80817
56190 Muzillac

Betty Poirson
VA. 41765
52150 Huillécourt

Geneviève Ruf
VA. 42111
68700 Cernay

Yvette Sugny
VA. 39538
38130 Echirolles

Josette Terre
VA. 41876
25000 Besançon

Yvette Tisne
VA. 44341
33100 Bordeaux

Elisabeth Vilmont
VA. 42820
80000 Amiens

Bernadette Zeman
VA. 44835
52300 Joinville

Ont perdu leur conjoint

Roland Bardot
A. 44645
66360 Olette

Jean-Claude Briel
A. 41944
81600 Gaillac

Robert Esquirol
A. 70428
21910 Noiron-sous-Gevrey

Jean-Pierre Manceau
A. 45675
86280 Saint-Benoît

Georges Perez
A. 45826
69007 Lyon



Evelyne Esquirol

Nos sincères condoléances à notre camarade Robert Esquirol, délégué régional de Bourgogne, qui a perdu son épouse Evelyne le 25 février 2024.

Yvonne Vogt
A. 42165
67380 Lingolsheim

Décès dans les familles

Olivier Goncalves
A. 47214
Décès de sa sœur
31520 Ramonville-Saint-Agne

Bertrand Malescot
FA. 230
Décédé
28100 Dreux

Danièle Prost
FA. 39113
Décès de son époux
69230 Saint-Genis-Laval

À chacune des familles éprouvées, l'Union renouvelle ses condoléances et sa sympathie profondément attristée.

Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué ou à défaut au siège, tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou dans vos coordonnées (adresse, téléphone ou mail).

Gérard Dieulot nous a quittés

Gérard Dieulot est né le 19 juin 1928 à Airaines dans la Somme.

La guerre

En septembre 1944, Gérard Dieulot vient d'avoir 16 ans, pour éviter le bombardement d'Airaines, il va à la rencontre des forces alliées sur la route de Paris pour les prévenir que les Allemands ont quitté la ville, mais il ne sera pas pris au sérieux et la ville sera bombardée.

Gérard était l'ami de Charles de Hauteclocque qui habitait à Tailly à côté d'Airaines.

Quand le père de Charles, le général Leclerc, arrive en Alsace et libère Strasbourg le 23 novembre 1944, Gérard et Charles décident de rejoindre sa division, la 2^e DB (division blindée).

Gérard n'a que 16 ans et triche sur son âge pour être engagé. Il est affecté à un régiment de chars et on le voit sur des photos (hasard des prises de vues des photographes militaires) en novembre 1944.

Il sera gravement blessé à la face quelques jours plus tard par un éclat d'obus, alors qu'il s'était porté volontaire pour assurer la sécurité d'un QG dans un village alsacien.

Il reçoit la Médaille militaire en 1947, puis la Légion d'honneur en 2012.

Il rejoint les Gueules Cassées le 30 mars 1945.

L'après-guerre

Il reprend ses études entre deux opérations au Val-de-Grâce ou à l'hôpital Foch, la tête encore enrubannée : Maths Sup, Maths Spé, passage de différents concours, sauf Polytechnique qui est une école militaire et refusera sa candidature, étant

blessé et donc réformé. Il vivra cela comme une profonde injustice.

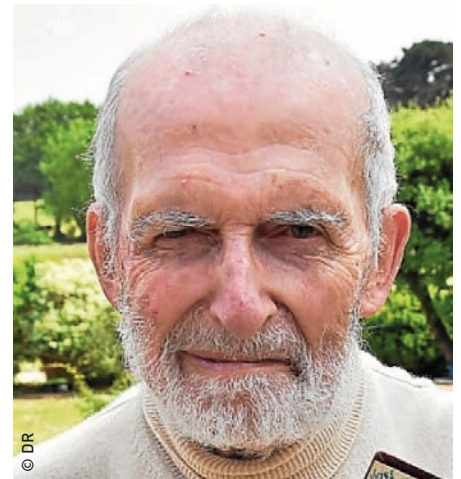
Il choisit Supélec et démarre sa vie active à EDF où il sera chargé d'étudier les courants dans la baie du Mont Saint-Michel dans le cadre d'un méga projet de barrage de marée motrice entre Granville et le Cap Fréhel. Il fera partie de l'équipe qui construit le barrage de la Rance qui en sera le prototype. L'usine de la Rance, mise en service en 1966, est restée la plus grande usine marémotrice au monde pendant 45 ans (capacité de 240 MW). Avec cette expérience, il passera deux ans au Venezuela à étudier les courants dans la baie de Maracaibo et rentrera en Europe avec un passage à l'ONU.

Il va ensuite travailler à la SNECMA (Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation), puis au CNES (Centre national d'études spatiales) où il sera le patron du premier satellite européen de télécommunication « Symphonie », résultat d'un programme de coopération exemplaire franco-allemand, permettant à l'Europe d'être capable d'acquérir son autonomie dans le domaine des télécommunications spatiales.

Il travaillera aussi dans le nucléaire sur la pile atomique EL3 pour le premier sous-marin nucléaire.

Dans les années 70, il crée le bureau d'étude SESAAM qui est chargé par les Gueules Cassées de développer le nouveau jeu du « Loto » pour le compte de la Loterie nationale.

Louis Duroueix, secrétaire général des Gueules Cassées, qu'il a connu



Gérard Dieulot est né à Airaines dans la Somme le 19 juin 1928.

au Val-de-Grâce et qui est devenu son ami, lui demande en effet de créer et de diriger « l'équipe projet » pour mettre au point le matériel informatique, le recrutement et la formation du personnel permettant la création et le lancement du Loto dans un temps record. Le pari est gagné et le Loto est devenu, au fil des ans, l'institution incontournable qui rayonne toujours aujourd'hui permettant aux Gueules Cassées de poursuivre ses missions d'entraide en faveur des personnes blessées à la face, des personnes mutilées ou des personnes handicapées issues principalement du monde combattant.

Il assurera la direction technique du Loto pendant les trois premières années après le lancement pour le compte des émetteurs (GIE Prelo) dont les Gueules Cassées sont les leaders et, avant que l'État, devant un tel succès, ne reprenne la main à son profit avec la Française des jeux.

Avec les architectes Fred Decottégne et Pierre Villemot, il assurera aussi la maîtrise d'œuvre pour la construction des centres informatiques de Moussy et de Vitrolles.

Après l'arrêt du centre de Moussy, celui de Vitrolles est devenu le centre principal de la Française des jeux et abrite toujours aujourd'hui les installations nécessaires au traitement des différents jeux de la FDJ.

Dans les années 80, la Loterie nationale du Togo demandera à la SESAAM de légaliser les jeux clandestins en provenance du Nigéria et

créera le Lotosport dont Gérard Dieulot assurera l'assistance technique pendant plusieurs années en s'installant à Lomé, qu'il devra quitter en 1990 suite à un soulèvement populaire.

Gérard Dieulot, retraité en 1992, s'investit alors dans le monde associatif des anciens combattants, au sein des Gueules Cassées, de l'ONAC ou

encore des Anciens du 1^{er} RMSM (les Spahis de Leclerc).

Après une vie exceptionnelle, remplie de nombreux projets ambitieux et emblématiques, Gérard Dieulot s'est éteint le 24 février 2024 dans sa propriété de Sarzeau dans le golfe du Morbihan.

PAR ÉRIC DIEULOT ET PIERRE VILLEMINT

Lucien Goraguer nous a quittés

Notre camarade, Lucien Goraguer, délégué honoraire du Finistère, nous a quittés le 4 avril dernier à l'âge de 91 ans.

Cher Lucien, tu es né le 12 mai 1932 à Quimper (29).

En 1954, après l'obtention de ton Bac, tu reçois une lettre de convocation pour effectuer ton service militaire au 5^e régiment du Génie à Versailles.

En 1955, tu es caporal et tu profites de la situation géographique pour pouvoir bénéficier de l'école préparatoire à Saint-Cyr du lycée de Versailles.

En fin de seconde année, tu passes le concours et, admissible, tu rejoins de nouveau ta Bretagne et intègres Saint-Cyr Coëtquidan.

À la sortie en 1958, tu choisis ton arme, les troupes de Marine car, comme tout Breton, tu veux voyager, voir du pays.

Le caporal finira colonel trente années plus tard après avoir baroudé deux ans à travers l'Algérie où tu seras blessé en 1960, puis la Nouvelle-Calédonie, le Sénégal, le Tchad, Djibouti et bien sûr la Bretagne où tu exerceras de nombreux

commandements et responsabilités. Chevalier de la Légion d'honneur, tu étais également titulaire de la croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent.

En 1957 tu rencontres Annette que tu épouses le 29 août 1958 à la mairie de Bénodet (29). Vous aurez quatre enfants qui vous accompagneront tout au long de cette vie d'officier des troupes de Marine qui est la tienne. En 2019, ta très chère Annette disparaît, te laissant seul, mais entouré de tes enfants et petits-enfants.

En 2009, tu adhères aux Gueules Cassées et, en 2011, tu acceptes la fonction de délégué départemental du Finistère, avec comme délégué régional de Bretagne Lucien Flamant, et Pierre Merglen comme délégué départemental du Morbihan. Le trio breton prend ses fonctions bénévoles en même temps. Vous allez rester unis pour des années.

En 2017, à ta demande, le Conseil d'administration acte la fin de ta fonction de délégué et t'élève à l'honorariat pour te



remercier de ton implication au service de tes camarades blessés.

Cher Lucien, ceux qui t'ont connu garderont le souvenir d'une belle personne dont notre devise « Sourire quand même » te représente assurément. Tous nos camarades blessés te rendent hommage et te disent au revoir et bon vent.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses enfants ainsi qu'à toute la famille.

Nous apprenons le décès de Michel Clicque, administrateur et délégué régional, qui nous a quittés le 3 mai 2024, et celui d'André Jacques, délégué honoraire, qui nous a quittés le 20 avril 2024. Une information plus complète figurera dans le prochain magazine.

TEXTE ÉCRIT PAR LUCIEN FLAMANT,
ADMINISTRATEUR ET DÉLÉGUÉ DE BRETAGNE,
ET LU PAR ROBERT ABIAN, DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
DOM-TOM ET ÉTRANGER.

Les congés liés à l'état de santé des militaires

Différents types de congés liés à l'état de santé existent pour le militaire, le droit au bénéfice de l'un ou l'autre dépend de différents critères et ils entraînent parfois des modifications de votre position statutaire voire de vos droits à solde. Cet article vient décrire le cadre de chacun de ces congés et ses conséquences immédiates.

I. Le congé maladie ordinaire

D'une durée maximale de 180 jours (6 mois), consécutifs ou non, sur 12 mois calendaires, il correspond à une position d'activité. Le militaire conserve sa solde entière. Ces 180 jours peuvent être le fruit de plusieurs blessures ou maladies. Ce congé est attribué par un médecin.

II. Le congé du blessé

Après épuisement des droits à congé maladie ordinaire, le militaire blessé au cours d'une opération de guerre, en OPEX ou au cours d'une opération de sécurité intérieure définie par arrêté interministériel (l'opération Harpie en Guyane est actuellement la seule concernée), peut bénéficier du congé du blessé (CB). Sa durée est de 18 mois découpée en 3 périodes de 6 mois. Pour en bénéficier, le militaire doit présenter « *une probabilité objective de réinsertion ou de reconversion au sein du ministère des Armées ou du ministère de l'Intérieur* » pour les gendarmes. En sont toutefois exclus les militaires dont la blessure serait liée à un fait détachable du service.

Ce congé est attribué par le commandant de la formation administrative d'affectation ou d'emploi du militaire, sur la base d'un certificat établi par le médecin militaire de l'antenne médicale ou du centre médical des armées. Le médecin des forces peut solliciter l'éclairage d'un médecin spécialiste hospitalier si nécessaire.

Le congé du blessé est une position d'activité, le militaire conserve sa solde (avec primes et accessoires).

Durant ce congé, le militaire peut bénéficier des dispositifs de réinsertion sociale et professionnelle ou de reconversion.

Le bénéfice du congé du blessé est limité à 18 mois pour

chaque participation à une même OPEX ou une même opération de sécurité intérieure même s'il présente plusieurs blessures.

À l'issue de ce congé du blessé, le militaire peut reprendre l'activité s'il est apte, être réformé ou être placé en CLDM ou CLM selon la pathologie.

III. Le congé longue durée maladie

Le congé de longue durée pour maladie (CLDM) est attribué après avoir épuisé les droits à congé maladie ordinaire et éventuellement à congé du blessé si les critères le permettaient. Il est attribué uniquement si le militaire présente une impossibilité d'exercer ses fonctions pour l'une des raisons suivantes :

- affections cancéreuses
- déficit immunitaire grave et acquis
- troubles mentaux et du comportement présentant une évolution prolongée et dont le retentissement professionnel ou le traitement sont incompatibles avec le service.

=> Le stress post-traumatique entre dans la dernière catégorie.

Le CLDM est attribué pour des périodes de 6 mois renouvelables, sur décision du ministre des Armées ou du ministre de l'Intérieur pour les gendarmes (délégation de signature est donnée aux DRH d'armées ou de service). Sa durée varie selon que le lien au service de l'affection est reconnu ou non et le fait d'être de carrière ou contractuel, voire de l'ancienneté en service également pour les contractuels et sera au maximum de 8 ans, le maintien de solde est variable également.

Le CLDM est une position de non-activité et entraîne une mutation administrative (vers DHRAT/ G-GPIT [hormis légion étrangère et BSPP] pour l’armée de Terre, DRHAA/ DAPPS pour l’armée de l’Air, CERHS Marine nationale pour la Marine, CERHS SSA pour le Service de Santé des Armées, Direction centrale du SEO, Direction centrale du SCA ...).

IV. Le congé longue maladie

Le congé de longue maladie (CLM) est attribué après avoir épuisé les droits à congé maladie ordinaire et éventuels droits à congé du blessé pour tout militaire qui est dans l’incapacité d’exercer ses fonctions à cause de toutes autres affections que celles entraînant le placement en CLDM. Le CLM est attribué pour des périodes de 6 mois

renouvelables, sur décision du ministre des Armées ou du ministre de l’Intérieur pour les gendarmes (délégation de signature est donnée aux DRH d’armées ou de service). Sa durée varie selon que le lien au service de l’affection est reconnu ou non et le fait d’être de carrière ou contractuel, voire de l’ancienneté en service également pour les contractuels et sera au maximum de 3 ans, le maintien de solde est variable également.

Le CLM est une position de non-activité et entraîne une mutation administrative (vers DHRAT/ G-GPIT [hormis Légion étrangère et BSPP] pour l’armée de Terre, DRHAA/ DAPPS pour l’armée de l’Air, CERHS Marine nationale pour la Marine, CERHS SSA pour le Service de Santé des Armées, Direction centrale du SEO, Direction centrale du SCA...).

V. Tableau récapitulatif

	Congé Maladie Ordinaire	Congé du Blessé	Congé Longue Durée Maladie		Congé Longue Maladie	
			En lien avec le service	Sans lien avec le service	En lien avec le service	Sans lien avec le service
Militaire de carrière	Durée 180 jours (6 mois) en solde entière	Durée maximum 18 mois en solde entière	Durée maximum 8 ans dont 5 ans en solde entière et 3 ans en solde réduite (demi-solde)	Durée maximum 5 ans dont 3 ans en solde entière et 2 ans en solde réduite (demi-solde)	Durée maximum 3 ans en solde entière	Durée maximum 3 ans dont 1 an en solde entière et 2 ans en solde réduite (demi-solde)
Militaire sous contrat, plus de 3 ans de service				Durée maximum 3 ans dont 1 an en solde entière et 2 ans en solde réduite (demi-solde)		
Militaire sous contrat, moins de 3 ans de service				Durée maximum 1 an sans solde		Durée maximum 1 an sans solde

La solde entière correspond à la solde de base et ne comprend pas les primes et accessoires de solde.

Site internet dédié au droit à réparation



Si vous recherchez des informations relatives aux différentes démarches dans le cadre du droit à réparation et votre parcours en tant que blessé, n’hésitez pas à consulter le site <https://codepensionsmilitaires.fr/> animé par l’UBFT. Vous y retrouverez les articles du code des pensions militaires d’invalidité et des victimes de guerre mais aussi des

actualités et des fiches pratiques qui vous expliquent comment réaliser certaines demandes, des informations relatives à la prise en charge des soins et autres informations qui concernent votre parcours médico-administratif en tant que blessé. N’hésitez pas à le consulter régulièrement pour découvrir les nouvelles publications.

LES GUEULES CASSÉES SUR LA TOILE

Les sites internet

www.gueules-cassees.asso.fr

www.domainedesgueulescassees.fr

*Retrouvez votre magazine
à l'adresse suivante :*

[www.gueules-cassees.asso.fr/
le-magazine-_r_125.html](http://www.gueules-cassees.asso.fr/le-magazine-_r_125.html)



Facebook

@gueulescassees

[www.facebook.com/
gueulescassees](http://www.facebook.com/gueulescassees)

[www.facebook.com/
fondationdesgueulescassees](http://www.facebook.com/fondationdesgueulescassees)



X

@LesGCasseesUBFT

[https://X.com/
LesGCasseesUBFT](https://X.com/LesGCasseesUBFT)



Instagram

@les_gueules_cassees_ubft

[https://www.instagram.com/
les_gueules_cassees_ubft/](https://www.instagram.com/les_gueules_cassees_ubft/)



LinkedIn

#LesGueulesCassées

[https://www.linkedin.com/company/
les-gueules-cassées-ubft-fgc](https://www.linkedin.com/company/les-gueules-cassées-ubft-fgc)

*Une trentaine de vidéos présen-
tant les actions de l'Association,
de la Fondation et de l'EHPAD
sont visibles sur le site internet
mais également sur :*



YouTube

[www.youtube.com/channel/
UCI2EJHKhaTqXPi1SfFBBPaQ](http://www.youtube.com/channel/UCI2EJHKhaTqXPi1SfFBBPaQ)

vimeo

[https://vimeo.com/
ubftgueulescassees](https://vimeo.com/ubftgueulescassees)

TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

**L'Union prend totalement en charge les frais
d'installation et l'abonnement mensuel**

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. La téléassistance permet de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance proposée par l'UBFT

☐

J'ai déjà souscrit à mes frais un contrat de téléassistance

☐

Je sollicite une participation de l'UBFT

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

L'hommage de la République à ses morts, pour ne jamais oublier

IMAGES EN POCHE

MORT POUR LA FRANCE



Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense

Créée durant la Première Guerre mondiale, par la loi du 2 juillet 1915, la mention « Mort pour la France » confère une reconnaissance aux soldats qui ont donné leur vie pour la patrie. Issues des fonds de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), cinquante photographies, souvent inédites, donnent à voir les réalités de cette distinction posthume.

80 pages
50 photographies
Format : 13 x 18 cm
Couverture souple
Prix : 5 € TTC



Disponible à l'achat ici

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Téléassistance

L'UBFT propose à ses membres retraités la prise en charge des frais de téléassistance :

- soit dans le cadre du partenariat conclu avec Bluelinea,
- soit avec un autre opérateur de votre choix.

Rapprochez-vous de votre délégué pour établir la demande.

7. Assistance juridique

Une assistance juridique peut être assurée aux membres de l'Union dans le cadre du droit à réparation. Il faut, préalablement à tout engagement, se rapprocher du siège pour présenter la demande.

La Commission d'accompagnement juridique des membres se prononcera ensuite sur le bien-fondé de la procédure à engager avant une éventuelle prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris.

En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence, événementiel

Domaine des Gueules Cassées

151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :

coudon@dgc83.com
www.domainedesgueulescassees.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de douze mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom : N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

II. Motif de la demande

III. Renseignements à fournir

A. Montant total et annuel des ressources du foyer		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires		Résidence principale	Oui ☐	Non ☐
Montant total des retraites		Résidence secondaire	Oui ☐	Non ☐
Revenus de valeurs mobilières		Patrimoine locatif	Oui ☐	Non ☐
Revenus locatifs		C. Montant total et annuel des indemnités et aides du foyer		
Pension militaire d'invalidité		Indemnités réserviste (militaire, policier)		
Retraite du combattant		Indemnités pompier volontaire		
Pension civile d'invalidité		Aides associatives (autres que UBFT)		
Prestations Caisse allocations familiales		Aides institutionnelles (ONaCVG, etc.)		
Aide ou allocation logement		Autres aides sociales		
Allocation personnalisée d'autonomie		Autres		
TOTAL ANNUEL		TOTAL ANNUEL		

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

Nom et signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS				NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides		Allocation du statut		Au 01/01/2023 point à 15,63 €	Au 01/01/2024 point à 15,90 €
		N°1,2,3,4,5,5bis	N° 6				
10%	48				48	62,52	63,60
15%	72				72	93,78	95,40
20%	96				96	125,04	127,20
25%	120				120	156,30	159,00
30%	144				144	187,56	190,80
35%	168				168	218,82	222,60
40%	192				192	250,08	254,40
45%	216				216	281,34	286,20
50%	240				240	312,60	318,00
55%	264				264	343,86	349,80
60%	288				288	375,12	381,60
65%	312				312	406,38	413,40
70%	336				336	437,64	445,20
75%	360				360	468,90	477,00
80%	384				384	500,16	508,80
85% Sans statut	361	128			489	636,92	647,93
85% Avec statut	361	64		200	625	814,06	828,13
90% Sans statut	368	154			522	679,91	691,65
90% Avec statut	368	77		300	745	970,36	987,13
95% Sans statut	370	204			574	747,64	760,55
95% Avec statut	370	102		400	872	1135,78	1155,40
100% Sans statut	372	256			628	817,97	832,10
100% Avec statut	372	128		500	1000	1302,50	1325,00
100% + 1°	388	540		211	1139	1483,55	1509,18
100% + 2°	404	543		233	1180	1536,95	1563,50
100% + 3°	420	546		255	1221	1590,35	1617,83
100% + 4°	436	549		277	1262	1643,76	1672,15
100% + 5°	452	552		299	1303	1697,16	1726,48
100% + 6°	468	555		321	1344	1750,56	1780,80
100% + 7°	484	558		343	1385	1803,96	1835,13
100% + 8°	500	561		365	1426	1857,37	1889,45
100% + 9°	516	564		387	1467	1910,77	1943,78
100% + 10°	532	567		409	1508	1964,17	1998,10
et par degré (L 125-10) en plus	16	3		22	41	53,40	54,33
100% L 133-1	465	1373		351	2189	2851,17	2900,43
		1464			2280	2969,70	3021,00
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2981,42	3032,93
		1464			2380	3099,95	3153,50
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	3085,62	3138,93
		1464			2460	3204,15	3259,50
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	3189,82	3244,93
		1464			2540	3308,35	3365,50
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	3294,02	3350,93
		1464			2620	3412,55	3471,50
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3398,22	3456,93
		1464			2700	3516,75	3577,50
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3502,42	3562,93
		1464			2780	3620,95	3683,50
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3606,62	3668,93
		1464			2860	3725,15	3789,50
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3710,82	3774,93
		1464			2940	3829,35	3895,50
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3815,02	3880,93
		1464			3020	3933,55	4001,50
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3919,22	3986,93
		1464			3100	4037,75	4107,50
et par degré (L 125-10) en plus	20		50	10	80	104,20	106,00
100% + double L 133-1	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5636,18	5733,54
+ L 125-10 et 9° 100% + double L 133-1	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5703,91	5802,44
+ L 125-10 et 10° et par degré (L 125-10) en plus	32		50	10	92	119,83	121,90

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. – Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut.

Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION		NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
			au 01/01/2023	au 01/01/2024
Amputés :				
Désarticulation tibio-tarsienne		80,3	104,59	106,40
Amput. de la jambe	avec ankyl.	235,2	306,35	311,64
Au-dessus du genou	sans ankyl.	150,2	195,64	199,02
Désarticulation du genou.....		405,2	527,77	536,89
Amputation de la cuisse.....		556,5	724,84	737,36
Amputation sous-trochantér.....		641,1	835,03	849,46
Désarticulation de la hanche.....		801,6	1044,08	1062,12
Désarticulation du poignet.....		160,5	209,05	212,66
Amput. de l'avant-bras	avec ankyl.	315,4	410,81	417,91
	sans ankyl.	230,4	300,10	305,28
Désarticulation du coude.....		405,2	527,77	536,89
Amputation du bras.....		556,5	724,84	737,36
Amputation sous-tubérositaire....		641,1	835,03	849,46
Désarticulation de l'épaule.....		801,6	1044,08	1062,12
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :				
1 ^{re} catégorie.....		200,6	261,28	265,80
2 ^e catégorie.....		400,8	522,04	531,06
3 ^e catégorie.....		601,2	783,06	796,59
4 ^e catégorie.....		801,6	1044,08	1062,12
Aveugles.....		982	1279,06	1301,15

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85 % ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		au 01/01/2023	au 01/01/2024
85 %	65	84,66	86,13
90 %	77	100,29	102,03
95 %	85	110,71	112,63
100 % et veuves de guerre	92	119,83	121,90
Enfant infirme : veuve ou orphelin	333	433,73	441,23

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		au 01/01/2023	au 01/01/2024
À partir de 65 ans révolus	52	812,76	826,8
À partir de 60 ans*			

* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département.

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2023	au 01/01/2024
Indemnité de soins	916	1193,09	1213,70
Indemnité de ménage	458	596,55	606,85
Indemnité de reclassement	687	894,82	910,28
Indemnité de ménage	275	358,19	364,38

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	au 01/01/2023	au 01/01/2024
1 500 points (âgé de moins de 65 ans)	1953,75	1987,50
1 200 points (à partir de 65 ans)	1563,00	1590,00

NOTE IMPORTANTE – Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation ; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION		NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION		
			au 01/01/2023	au 01/01/2024	
Taux simple (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.		348	453,27	461,10	
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.		515	670,79	682,38	
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.		682	888,31	903,65	
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5bis/a	Au moins 5 ans	105	136,76	139,13
		Au moins 7 ans	230	299,58	304,75
		Au moins 10 ans	410	534,03	543,25
		Au moins 15 ans	460	599,15	609,50
		Au moins 20 ans	510	664,28	675,75
		Au moins 25 ans	560	729,40	742,00
	n° 5bis/b	Au moins 5 ans	150	195,38	198,75
		Au moins 7 ans	300	390,75	397,50
		Au moins 10 ans	500	651,25	662,50
		Au moins 15 ans	550	716,38	728,75
		Au moins 20 ans	600	781,50	795,00
		Au moins 25 ans	650	846,63	861,25

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.

La pension au taux simple (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60 % et inférieur à 85 %.

Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier du taux normal.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85 % et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans ou 25 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		au 01/01/2023	au 01/01/2024
Un enfant	120	156,30	159,00
Deux enfants	240	312,60	318,00
Par enfant à partir du troisième	160	208,40	212,00

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2023	au 01/01/2024
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés	243	316,51	321,98
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés	122	158,91	161,65
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier	45	58,61	59,63

Conseil d'administration

BUREAU

Patrick Remm Président

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques
Chevalier des Arts et des Lettres

Paul Dodane Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire
Commandeur des Palmes académiques

Didier Mahout Trésorier

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

José Baraton Trésorier adjoint

Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Médaille de la Défense nationale

Lucien Flamant Secrétaire du Conseil

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Alain Bouhier

Médaille des Services militaires volontaires

Alain Cuinet

Officier de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Henri Denys de Bonnaventure

Président honoraire
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Jean Déprez

Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-François Louvrier

Officier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

Georges Morin

Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

René Peter

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Commandeur des Palmes académiques

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Isabelle Bidault

Assistante de direction
chargée de la Fondation

Olivier Roussel

Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich

Assistante de direction
chargée de communication

Nabila Falek

Chef des services comptable
et financier

Olivier Denhaene

Directeur adjoint
chargé des affaires juridiques

Alain Bouhier

Directeur adjoint
chargé de la vie associative

Isabelle Chopin

Directrice adjointe
Domaine des Gueules Cassées

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans
l'armée française 1914-1918

PRÉSIDENTS HONORAIRES

Jean Salvan
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Guy Delplace
Médaille militaire
Croix de guerre

Michel Eychenne
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

André Matzneff

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Jean Roquet Montegon

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

William Dumont

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

ALSACE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Pascal Stein  
67, 68
8, rue du Général-de-Gaulle
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jacques Kuznik
68
12, rue des Coquelicots
68700 Aspach-le-Bas
Tél. : 06 83 85 09 08
jkuznik@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel
9, rue Louis-Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

AQUITAINE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet 
24, 33, 40, 47
5, rue André-Gide
33980 Audenge
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jacques Altmeyer
40, 47
4, chemin du Barrail
47310 Brax
Tél. : 06 33 17 21 53
jaltmeyer@gueules-cassees.asso.fr

Michel Wagner   
33

6 bis, chemin de Ventissan
33480 Castelnau-de-Médoc
Tél. : 06 83 24 04 31
michelgraufthal@yahoo.fr

PORTE-DRAPEAUX

Guillaume Ducrocq   
41, rue Réduit
33250 Bruges
Tél. : 06 45 45 55 86

Anthony Le Mélinier   
10, rue des Ajoncs
40230 Tosse
Tél. : 06 22 36 24 47

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier 
64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 06 08 27 79 28
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Bernard Redregoo
Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75

AUVERGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson 
03, 15, 43, 63
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 09 62 60 85 03
Tél. : 06 95 63 46 58
mustang86190@yahoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud
46, route de Solignat
63500 Issoire
Tél. : 06 76 02 67 38

BOURGOGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol   
21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget
Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

BRETAGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant  
22, 29, 35, 56
1, rue Saint-Michel
22430 Erquy
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou 
29
16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

Arnaud Jaffrelot 
56
16, rue de Kergoust
22170 Lanrodec
Tél. : 06 47 65 87 00
arnaud.jaffrelot@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ET PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard  
22
3, impasse Jules Verne
22100 Saint-Hélen
Tél. : 06 78 90 39 48
gmenard@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Emmanuel Cenciai 
39, square de la Rance
35000 Rennes
Tél. : 06 13 32 33 26

Joël Roumier

6, rue Aristide Briand
29480 Le Relecq-Kerhuon
Tél. : 06 89 95 78 57

CENTRE - VAL-DE-LOIRE

Départements rattachés au siège
18, 28, 36, 37, 41

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Vidal Metrod  
45
304, avenue des Champs Gareaux
45770 Saran
Tél. : 06 13 21 47 47
vmetrod@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Leplatre 
8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Gilles Graveaud 
9, rue du Clos des Monts
45130 Le Bardou
Tél. : 06 62 45 61 19

CHAMPAGNE-ARDENNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez  
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 06 76 99 26 78
jdepres@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Dominique Cleiss  
10, 52
17, rue des Françaises
52100 Saint-Dizier
Tél. : 06 68 14 91 03
dcleiss@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Pierre David  
3, rue des Nuisements
51350 Cormontreuil
Tél. : 06 16 28 03 68

Bernard Hérard
10, rue du Pimont
10190 Fontvannes
Tél. : 06 85 22 19 90

CORSE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****René Chiaramonti**     

2A, 2B
 Villa Saint-Jean-Baptiste
 Route de St-Antoine,
 Nocello Bas, 20200 Bastia
 Tél./Fax : 04 95 31 20 00
 Tél. : 06 17 84 17 71
 r.chiaramonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Brandicius Albericci** 

Résidence Monserato
 Quartier Saint-Antoine, bâtiment B
 20200 Bastia
 Tél. : 06 15 44 33 21
 albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU**Félicien Micheloni**

Maison Pieraggi
 20240 Ghisonaccia
 Tél. : 06 86 59 58 70

DOM-TOM ET ÉTRANGER**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Robert Abian**  

10, Ty Vougeret
 29150 Dineault
 Tél. : 06 63 59 06 26
 bobhaiti@hotmail.com

FRANCHE-COMTÉ**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Jean Dodane** 

25, 39, 70, 90
 18, rue Colin
 25300 Pontarlier
 Tél. : 06 76 33 78 45
 jean.dodane@gmail.com

PORTE-DRAPEAU**Philippe Quilan**

15, rue du Cordier
 25620 Mamirolle
 Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 

33, rue de la Pidance
 39570 Perrigny
 Tél. : 06 75 23 45 95

HAUTS-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Éric Sulkowski**

59, 62, 80
 25, rue Principale
 62650 Maninghem
 Tél. : 06 36 49 50 81
 Tél. : 03 61 49 55 71
 esulkowski@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Gérard Fourment**  

9, avenue de la Résistance
 59350 Saint-André-lez-Lille
 Tél. : 06 45 93 52 57

Freddy Matuchak

43, rue du Théâtre
 80400 Ham
 Tél. : 06 98 43 78 63

ÎLE-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX****Bernard Luquet**  

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
 78, rue de la Fraternité
 93700 Drancy
 Tél. : 01 48 95 32 65
 b.luquet93@gmail.com

Gérard Pinson  

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
 21, rue Saint-Georges
 77122 Monthyon
 Tél. : 01 64 36 12 51
 gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Jean-Claude Haven** 

39, avenue de la Division Leclerc
 92320 Châtillon
 Tél. : 06 70 49 08 47

LANGUEDOC-ROUSSILLON**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Charles Dauphin**   

11, 30, 34, 48, 66
 18, rue Marcel-Pagnol
 11000 Carcassonne
 Tél. : 04 34 42 23 19
 Tél. : 06 60 07 60 72
 charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**Jean-Pierre Méresse**   

66
 Lotissement les Acacias
 2, rue des Châtaigniers
 66300 Thuir
 Tél. : 06 22 71 65 86
 jpmeresse@gueules-cassees.asso.fr

Sébastien Baudin  

34
 151, rue de la Mésange
 Résidence du Parc, Bât B - n°642
 34090 Montpellier
 Tél. : 06 38 10 57 10
 sbaudin@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Daniel Tamagni**   

80, avenue de la Gare
 « Le Velasquez » - 30900 Nîmes
 Tél. : 04 34 32 36 50
 Tél. : 06 60 68 32 85

LIMOUSIN**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Sébastien Barbe**

19, 23, 87
 5, Bournazeau
 23000 Saint-Fiel
 Tél. : 06 29 45 31 94
 sbarbe@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Aymeric Olivier**

6, rue Raspail, appt 4
 87000 Limoges
 Tél. : 06 28 63 59 03

LORRAINE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Michel Halté** 

54, 55, 57, 88
 15, rue des Lys
 Malancourt-la-Montagne
 57360 Amneville-les-Thermes
 Tél. : 06 75 31 07 62
 mhalte@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**André Dezavelle** 

55
 7, rue du Paquis, Saint-Mihiel
 55300 Chauvencourt
 Tél. : 06 81 64 67 74
 Tél. : 03 29 91 08 67

Ludovic Faily 

54, 88
 11, au Rouge Poirier
 54840 Fontenoy-sur-Moselle
 Tél. : 06 61 43 36 58
 lfaily@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Gilbert Giron**   

36, rue de la Libération
 55300 Dompcevrin
 Tél. : 03 29 90 12 14

MIDI-PYRÉNÉES**Départements rattachés au siège**

09, 12, 31, 81

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**Michel Carrère**

65
 16, rue des Rossignols
 65600 Séméac
 Tél. : 05 62 37 73 32
 Tél. : 07 83 54 28 80
 michelcarrere65hp@gmail.com

Jean-François Chauvel 

32, 46, 82
 4, Grand'Rue
 82120 Marsac
 Tél. : 06 17 72 09 20
 jfchauvel@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Philippe Durand

5, impasse Notre-Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Noël Depirou

7, rue des Fleurs
31130 Saint-Alban
Tél. : 06 95 33 02 61

NORMANDIE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jérôme Bouchet

14, 27, 50, 61, 76
264, chemin de la Pétrolière
La Pétrolière
61170 Saint-Léger-sur-Sarthe
Tél. : 02 33 80 16 50
Tél. : 06 25 08 60 75
jbouchet@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Gilbert François

31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

Alexandre Lemarchand

3, rue de Cambrai
14550 Blainville-sur-Orne
Tél. : 06 21 32 61 07

PAYS-DE-LA-LOIRE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Laurent Drouart

44, 49, 53, 72, 85
907, route du Moulin
La Paregère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Stéphane Neveux

44, 85
69, chemin du Champ de Bataille
85160 Saint-Jean-de-Monts
Tél. : 06 78 55 67 57
stephnxv@hotmail.fr

POITOU-CHARENTES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Dubut

16, 17, 79, 86
4, rue du Brasseur
17250 Soullignottes
Tél. : 06 65 01 40 77
alaindubut@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Christophe Le Mélinier

565, route de Margouillet
86550 Michaloux-Beauvoir
Tél. : 06 66 83 37 23

PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti

13, 83, 84
37, rue Carnot – 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Geoffrey Demoulez

14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05

Mickaël Galeran

1021, route de Velleron
Villa Mideva
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél. : 06 69 39 48 20

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 05, 06
18, rue Acchiardi de Saint-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Frédéric Durini

06
Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75
frederic.durini@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Arnaud Berti

89, chemin de la Prée
06640 Saint-Jeannet
Tél. : 06 46 14 34 92

RHÔNE-ALPES

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton

07, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes-d'Arey
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 Annecy
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

Jean-François Montoya

01, 42, 69
771, route de Neuville
01250 Bohas-Meyriat-Rignat
Tél. : 07 62 76 79 22
jfmontoya@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Perez

10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 26 65 86 77

Daniel Fiat

12, rue Elsa-Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Jean Beauval

René Fourcade

Robert Lang

Joseph Lannes

Gabriel Méné

Pierre Merglen

André Moncassin

Jacques Mougin

Pierre Nicollin

Henri Rebujent

Jean Riccardi

André Saint-Martin

Gilbert Sanchez

Pierre Soumache

Serge Véron

Georges Wilbert

PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES

Roger Deschamps

Jean-Claude Dourne

Roger Tanguy

Joseph Zahm

Les Gueules Cassées

Sourire Quand Même

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927

NUMÉRO 368 AVRIL 2024



Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise «Sourire Quand Même».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

